



PÔLE INCLUSION LOGEMENT

RAPPORT D'ACTIVITE 2024



SOMMAIRE

Mot du directeur	p. 3
Frise chronologique	p. 4
Présentation des dispositifs	p. 5
Le CHRS Urgence – 72 places	
Le Passavant	p. 8
La Maison du Pont	p. 10
Les indicateurs d'activité	p. 13
Bénévolat, conclusion et perspectives	p. 15
L'hébergement d'Urgence – 85 places	
Focus sur l'activité	p. 16
Les indicateurs d'activité	p. 17
Activités collectives et conclusion	p. 19
Les services Insertion et Logement	
Présentation	p. 20
Le service Insertion	p. 22
Le service Logement	p. 28
Le référent logement	p. 37
Les perspectives 2025 et conclusion	p. 38
Le dispositif Ukraine	p. 39
L'abri de nuit hivernal	p. 40
Le service technique	p. 50
Remerciements	p. 53

Mot du Directeur

Dès l'amorce de l'année 2024, nous avons poursuivi des travaux d'amélioration du cadre de travail et de la qualité de la prise en charge. A la lumière de l'évaluation externe réalisée fin septembre 2023, les équipes du CHRS Insertion et plus particulièrement du Pôle Inclusion Logement se sont emparées de réflexions thématiques en vue de **poursuivre l'amélioration des pratiques professionnelles**. L'objectif est de se placer dans les meilleures dispositions pour braver la prochaine évaluation externe fixée au 4^{ème} trimestre 2028.

En accord avec la DDETSP (Direction Départementale de l'Emploi, du Travail, des Solidarités et de la Protection des Populations) dans le cadre des objectifs définis dans le CPOM (Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens) valable de janvier 2025 à décembre 2029, nous proposons de poursuivre nos chantiers sur les thématiques suivantes :

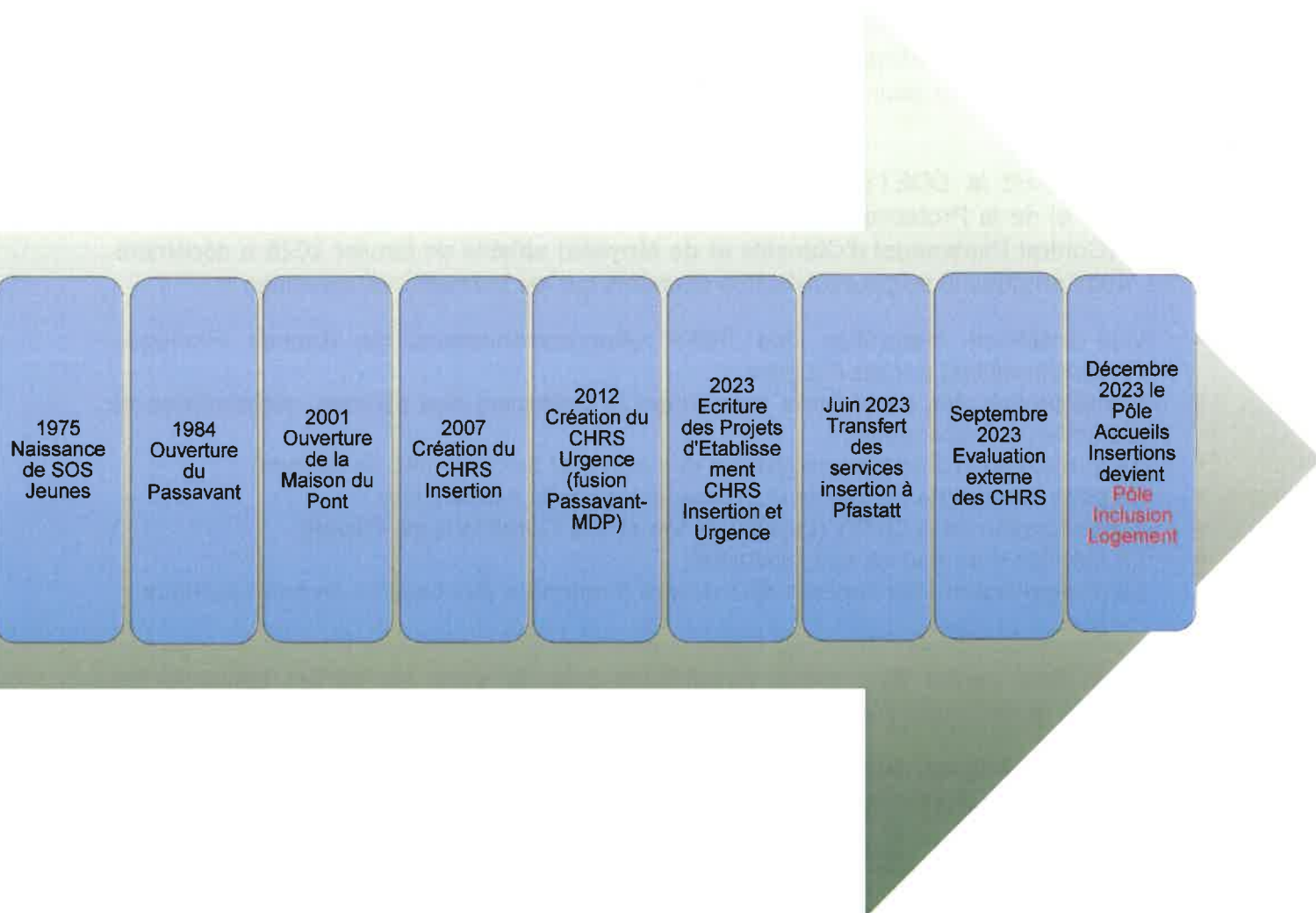
- Une meilleure intégration des RBPP (Recommandations de Bonnes Pratiques Professionnelles) par les équipes
- L'amélioration des procédures concernant le traitement des plaintes, réclamations et événements indésirables
- La formalisation d'un plan de gestion des crises et de continuité de l'activité
- La prise en compte innovante du numérique dans le travail social
- L'amélioration de la QVCT (Qualité de Vie et des Conditions de Travail)
- La création d'un abri de nuit modulaire
- La réorganisation des services de manière à répondre aux besoins de notre territoire.

Le passé étant garant d'un avenir possible, je propose dans les parties suivantes de découvrir un regard porté dans le rétroviseur.

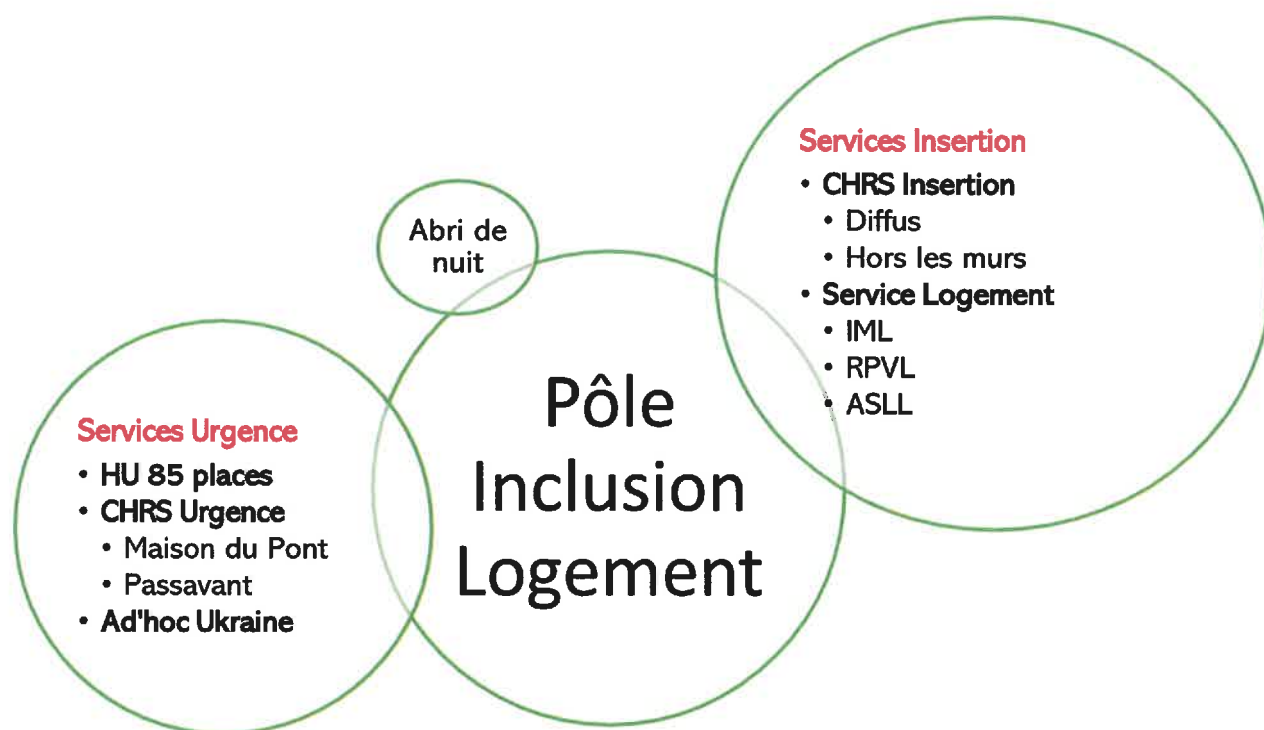
Le rapport d'activité qui suit reflète l'investissement des équipes et de leur encadrement, j'en remercie chaleureusement chaque membre ! Un nouvel horizon plus serein et moderne se dessine...



Frise chronologique



Présentation des dispositifs



Les Services « Urgence »

CHRS Urgence - Centre d'hébergement et de réinsertion sociale

Le **CHRS Urgence** a une capacité d'accueil de **72 places** : 38 au Passavant, 19 à la Maison du Pont et de 15 places dans 4 logements situés à Mulhouse et environ. Les ouvertures des établissements se font en continue, weekends et jours fériés inclus.

Le Passavant

Le **Passavant** est un établissement de :

- 38 places réparties en 26 places en studio dans le bâtiment principal et 12 places dans 3 appartements situés dans l'annexe, dont un adapté à l'accueil de personne à mobilité réduite.

La mission du Passavant

Prise en charge immédiate de personnes sans hébergement, en situation de précarité. Les personnes sont orientées exclusivement par le 115, le Service Intégré d'Accueil d'Orienté (SIAO-Urgence) du Haut-Rhin.

Un accompagnement social individualisé est effectué jusqu'à l'orientation la plus rapide possible vers le dispositif le mieux adapté.

Le public accueilli :

- des femmes seules ou avec enfants,
- des femmes victimes de violences,
- des familles,
- des personnes placées sous « main de justice ».



La Maison du Pont

La **Maison du Pont** est un petit collectif qui s'adresse aux personnes les plus précaires, il est composé de :

- 34 places réparties en 19 places en collectif et 15 places en 4 appartements diffus.

La mission de la Maison du Pont

Accueillir à la nuitée, à la semaine ou de manière pérenne, des hommes, des femmes ou des familles, quel que soit le statut : droit commun ou demande d'asile.

Assurer un accueil, le partage d'un repas et l'hébergement d'urgence.

Les personnes sont orientées par le 115 le Service intégré d'accueil et d'orientation (SIAO-Urgence) du Haut-Rhin.

Le public accueilli :

- des personnes sans aucun hébergement, en situation d'extrême précarité, voire en danger, souvent exclues d'autres structures.
- des personnes placées sous « main de justice »,
- des personnes avec chien de compagnie (chenil sur place).

HU – Hébergement d'Urgence

Le dispositif **Hébergement d'Urgence** dispose d'une capacité d'accueil de **85 places** réparties dans des appartements « en diffus », l'HU cible les familles et les femmes victimes de violence accompagnées d'enfant(s). Ce service, malgré des moyens contenus, offre un hébergement dans un logement meublé assorti d'un accompagnement social.

Le personnel qui gère les services Urgences

- Le directeur du Pôle Inclusion Logement, une assistante de direction.
- Un chef de service et 2 coordinateurs qui animent les équipes éducatives.
- 2 équipes éducatives constituées d'éducateurs(trices) spécialisé(e)s, d'assistant(e)s social(e)s pour accompagner les personnes accueillies au quotidien et dans leurs diverses démarches.
- Des veilleurs de nuit.
- Des agents administratifs, d'entretien et de maintenance.

Les partenariats

SIAO, SURSO, CHRS, Centres maternels, FJT, bailleurs sociaux, circonscriptions de secteur, PMI, hôpitaux, équipe mobile de psychiatrie, CTJ, etc. jusqu'à la fin de l'orientation.

Les Services « Insertion/Logement »

Accompagnement avec hébergement / accompagnement lié au logement

Les services « Insertion/Logement » se décomposent en deux catégories de publics et de dispositifs afférents :

- L'offre avec hébergement compte une capacité d'accueil de **110 places**
- Le service « Logement » recouvre **82 mesures** dont l'IML (Intermédiation Locative), le dispositif RPVL et l'ASLL (sous compétence de la Collectivité Européenne d'Alsace).

	Nombre de places	Type de public	Objectif du dispositif	Type d'accompagnement social
Service INSERTION - ACCOMPAGNEMENT AVEC HEBERGEMENT				
C.H.R.S. Insertion (Centre d'hébergement et de réinsertion sociale)	58 places	Tout public droit commun, rencontrant des problématiques sévères, limitant l'autonomie	Mise à disposition d'un logement par unité familiale ou en colocation	Global et intensif
Hébergement P.P.S.M.J. (Personnes placées sous "main de justice")	2 places	Public droit commun, rencontrant des problématiques sévères, limitant l'autonomie	Mise à disposition d'un logement en colocation	Global et intensif
CHRS "Hors les murs"	50 places	Ayant droit au séjour rencontrant des problématiques sévères limitant l'autonomie	Faciliter l'accès au logement pérenne	Global et intensif
Service LOGEMENT - ACCOMPAGNEMENT LIE AU LOGEMENT				
R.P.V.L. - Référent parcours vers le logement	25 mesures	Public sans domicile	Faciliter l'accès au logement pérenne des personnes sans domicile ou leur maintien dans le logement	De faible intensité lié uniquement au logement
I.M.L. - Intermédiation locative	29 mesures	Ayant droit au séjour rencontrant des difficultés d'accès au logement	Mise à disposition d'un logement en sous-location en vue d'un bail glissant	Global de moyenne intensité
A.S.L.L. - Accompagnement social lié au logement	28 mesures	Public présentant des problématiques logement	Installation, maintien dans le logement	Léger

Le personnel

- Le directeur du Pôle Inclusion Logement, une assistante de direction.
- Une cheffe de service et 2 coordinatrices qui animent les équipes éducatives.
- Une équipe éducative constituées d'éducateurs(trices) spécialisé(e)s, d'assistant(e)s social(e)s, de conseillers en économie sociale et familiale pour accompagner les personnes accueillies au quotidien et dans leurs diverses démarches.
- Des agents d'entretien et de maintenance, un agent d'accueil et administratif.

Les partenariats

SIAO, SURSO, CHRS, Centres maternels, FJT, bailleurs sociaux, circonscriptions de secteur, PMI, hôpitaux, équipe mobile de psychiatrie, CTJ, etc. jusqu'à la fin de l'orientation.

Le CHRS Urgence

1. Le Passavant

Établissement historique du travail d'accueil et d'accompagnement de l'association ACCES, "le Passavant" situé en plein centre-ville de Mulhouse, dispose d'une capacité d'accueil de 38 places. Il accueille principalement des personnes isolées, notamment victimes de violences conjugales et intrafamiliales, mais aussi des familles.

L'établissement est reconnu comme tel auprès des partenaires, des autorités de tarification comme établissement spécifique pour l'accueil, l'hébergement et l'accompagnement de ce public qui est largement représenté dans les personnes hébergées au sein de la structure.

Un programme de réhabilitation des studios démarré depuis 2018, s'est poursuivi en 2024.

La direction s'inscrit dans une recherche de fonds et de solutions nouvelles pour améliorer les conditions thermiques et le mode de chauffage, qui arrive à bout de souffle.

FOCUS SUR L'ACTIVITÉ

On constate une augmentation (+20%) du nombre de personnes hébergées au CHRS, liée à un meilleur taux de rotation.

Très logiquement, le nombre de nuitées au CHRS a lui aussi également progressé de 20 % entre 2023 et 2024.

La durée moyenne totale des séjours a diminué de 17 % entre 2023 et 2024, du fait d'un effort accru des travailleurs sociaux auprès des personnes hébergées pour faire évoluer leur situation, en particulier par l'activation des partenariaux existants (bailleurs, administrations).

La combinaison de ces deux facteurs, à laquelle il faut rajouter la maîtrise des durées de vacances des logements en travaux, font que le taux d'occupation est en hausse sensible.

Le phénomène le plus inquiétant au CHRS, aussi bien au Passavant qu'à la Maison du Pont, est l'augmentation du nombre de personnes âgées accueillies. La proportion des plus de 60 ans a ainsi progressé de 60%. L'accueil de personnes de plus de 70 ans est même devenu courant en fin d'année.

Du côté de la composition des familles, la baisse du nombre des familles monoparentales accueillies s'explique par deux phénomènes : l'accueil de plus de plus de femmes seules et de familles syriennes, souvent nombreuses.

A noter que, proportionnellement au nombre de ménages accueillis, la part de femmes victimes de violence est restée stable entre 2023 et 2024.

Néanmoins, l'équipe du Passavant a dû faire face au décès d'une résidente en fin d'année 2024.

LES INTERVENTIONS SOCIALES D'INTÉRÊT COLLECTIF

Travailler avec des personnes hébergées en semi-collectif demande une souplesse et une adaptabilité au quotidien.

La rencontre, point de vôûte de tout accompagnement, est au cœur des activités du Passavant et, par extension, de tout projet d'action collective. Les interventions sociales portant un intérêt collectif sont au sens de Joseph Rouzel des « espaces- temps » qui favorisent le déploiement des supports pédagogiques. L'équipe s'essaie au maniement de la clinique éducative au travers des actions collectives, riches en lien.

Pour ce faire, un partenariat a été développé avec le Moulin Nature de Lutterbach, où mamans et enfants ont pu collaborer dans des ateliers autour de la sensibilisation à l'environnement. D'autres partenariats perdurent comme avec la Filature pour initier petits et grands à la culture.

D'autres actions collectives ont été organisées au sein de l'établissement:

- Un repas canadien lors d'une fête de début d'été dans la cour du CHRS, où grands ont préparé chacun de quoi se sustenter et où petits ont eu l'occasion de nous faire admirer leur danse des Jeux Olympiques apprises à l'école.
- Un atelier de fabrication de marionnette en chaussettes recyclées par une stagiaire de 3e année, aujourd'hui collègue diplômée de l'équipe.

L'arrivée de notre nouvel agent d'accueil en avril 2024 permettra une ouverture artistique et une expression de soi. Ainsi, Radhia a pu proposer plusieurs ateliers autour de la présentation de soi et la confection d'objets de décoration. Les résidentes, se sont saisies de ces temps si précieux pour elles (confiance en soi, créations, ...) compétences qu'elles auront l'occasion de transposer lors d'un entretien d'embauche par exemple ou dans leur futur logement.

TÉMOIGNAGE À DEUX

Madame Sophie, a été victime de violences. Elle a réussi à quitter le domicile conjugal de nombreuses fois. Cette fois c'est la bonne. Preuve en est, Madame tient toujours même si elle s'essouffle parfois, découragée du peu de résultats apparents. « Regardez le chemin parcouru ! Et les moyens consentis Sophie ». Madame travaille depuis plus de quatre ans sur le même poste. Elle perçoit un salaire et élève seule 4 jeunes enfants.

Marc-André : Sophie, combien avez-vous visité de logement en 2024 ?

Sophie : J'ai visité 3 logements. Le 1^{er} était à Lutterbach, ça m'a plu, sauf qu'il n'y avait que deux chambres et on est 5. C'était de l'IML. Je n'ai pas pu accepter. Le 2^{ème}, c'était avec une agence, mais comme je travaille à mi-temps, mon salaire ne me le permettait pas. Ils demandent de gagner le triple du loyer. Le 3^{ème}, j'étais en rang 2, mais je n'ai pas eu de réponse.

Dernière information : le 3ème appartement, proposé en commission interne SIAO 68, était suffisamment grand cette fois, mais pas assez bien localisé (trop proche du domicile de l'ex-mari de Mme et père des enfants). Devant tous les obstacles, Madame me dit être prête encore une fois à accepter, tellement elle souhaite son propre logement. Malheureusement, Mme n'est qu'en rang 2. Et la famille en rang 1 a pris le logement.

J'attends un mail de confirmation pour positionner Madame sur un T4 ou T5 qu'elle a repéré.

Marc- André, travailleur social et Sophie, une personne hébergée

2. La Maison du Pont



Il s'agit d'un établissement, situé dans le quartier de Bourtzwiller à Mulhouse, pouvant accueillir 19 personnes dans 9 chambres doubles et un studio.

L'établissement a petit à petit vu son fonctionnement évoluer avec l'objectif de revenir aux modalités qui étaient les siennes avant le COVID : accueil à la nuitée.

De manière pragmatique, et de concert avec le SIAO, la MDP combine deux modalités d'accueil à la semaine et à la nuitée.

FOCUS SUR L'ACTIVITÉ

Après la forte hausse de l'année précédente, le nombre de personnes hébergées est toujours en hausse (+ 25 %) du fait d'un meilleur taux de rotation dans le collectif.

Autre conséquence de l'augmentation du taux de rotation : la durée moyenne totale des séjours a encore diminué de 20% entre 2023 et 2024, en particulier auprès des personnes isolées jeunes (<25ans).

Le nombre de nuitées est resté stable entre 2023 et 2024, avec toujours un bon taux de remplissage et des passages en sureffectif (20 places, voire 21 ponctuellement) en période de grand froid ou de canicule.

Le taux d'occupation est bon. Il est cependant dégradé par la sous-occupation de l'appartement SAS, dédié aux sortants de prison et géré en partenariat avec le SIAO. En effet, ce logement est resté partiellement sous-occupé plusieurs mois en 2024, avec un taux d'occupation de 75%. La cause : les dates de libération sont très aléatoires.

En ce qui concerne la population hébergée, plusieurs faits marquants sont à noter :

- L'accueil au cours de l'année de 37 mineurs (non reconnus mineurs par l'ASE)
- L'augmentation sensible (+60%) du nombre de personnes âgées accueillies ; la Maison du Pont a ainsi hébergé 22 personnes de plus de 70 ans
- 10 couples ont été accueillis en 2024 alors qu'aucun ne l'avait été en 2023.

L'une des plus grandes problématiques de la population hébergée est la prévalence des pathologies psychiatriques et des addictions. On estime que ces troubles concernent 80% des personnes accueillies, avec pour conséquences de nombreux incidents, dont un grave en fin d'année 2024.

L'équipe de la Maison du Pont peut compter sur l'intervention de l'EMPP (L'équipe Mobile de Psychiatrie Précarité) via un Groupe d'Appui Technique, avec une fréquence d'une réunion tous les deux mois, et une permanence d'une infirmière psychiatrique une fois par semaine pour les personnes accueillies.

L'équipe de nuit assure une part essentielle du bon fonctionnement de la Maison du Pont. Les animateurs interviennent pour la sécurité des personnes accueillies et au respect de tout un chacun pour que la nuit se passe au calme. Ils sont présents quand plus personne ne l'est, et peuvent faire face aux angoisses, rêves ou peurs des personnes accueillies durant la nuit.

L'essentiel des personnes accueillies (90 %) est ensuite réorienté par le SIAO. Cependant, dans les 10 % restants, une bonne moitié est orientée par les professionnels de la Maison du Pont vers des dispositifs d'hébergement plus pérennes.

*Personnes placées sous-main de justice

Le CHRS Urgence dispose de 4 places dédiées à l'accueil de personnes en placement extérieur, c'est-à-dire encore placées sous écrou en fin de peine.

4 personnes ont été accueillies sur ce dispositif en 2024, 2 au Passavant et 2 à la Maison du Pont, avec des troubles du comportement pour l'une d'elles.

Le nombre de nuitées est de : 1138

Relogement : 1 sortie en IML, les autres personnes étant encore présentes au 31/12/2024.

Notre partenariat avec les acteurs de la Justice comporte également un autre volet : l'accueil de personnes devant effectuer des TIG. L'accueil des personnes orientées via ces mesures est crucial. Il permet d'instaurer le cadre de la justice "réparatrice". La Maison du Pont a accueilli en 2024 sept personnes dans le cadre de ces mesures. Toutes sont allées au terme de leur engagement. Certaines mesures se déroulent aussi sur le site du Passavant. Elles interviennent en appui des membres de l'équipe et de notre Maîtresse de Maison (MDP).

LES INTERVENTIONS SOCIALES D'INTÉRÊT COLLECTIF

La Maison du Pont, malgré le peu de moyens, développe des compétences afin de proposer des actions collectives en concertation avec les publics accueillis. Ces actions participant à l'intégration sociale, à la promotion culturelle, à l'acquisition de savoirs éducatifs, favorisent les échanges, le contact avec l'autre et la découverte de l'environnement.

L'année 2024 a été le cadre d'activités et de sorties culturelles pour les personnes accompagnées. En effet, nous avons à cœur de permettre aux personnes accompagnées de découvrir de nouveaux horizons, au travers de sorties ou activités, qui ne se cantonnent pas à une pause récréative, mais favorise les échanges, les rencontres et permettent aux personnes accompagnées de s'ouvrir à de nouvelles expériences.

Nous avons pu proposer en 2024, 3 sorties à des spectacles à la Filature, des sorties à des expositions via Culture du cœur 68, une sortie sur une journée au lac de Krüth en septembre 2024 et un loto de Noël en décembre 2024.

En outre, nous proposons toute l'année des ateliers autour de la cuisine, que ce soit pour agrémenter les repas des personnes accompagnées, soit pour égayer un weekend ou à l'occasion d'un moment spécial. Les membres de l'équipe, les bénévoles et les résidents n'hésitent pas à partager leur secret pour la confection de gâteaux et pâtisserie pour le plus grand bonheur de tous.

En juin, l'aumônerie de l'association a proposé une soirée Paëlla aux résidents de la Maison du Pont, moments de partage et d'échanges appréciés de toutes et tous.

La période des fêtes de fin d'année a été marquée aussi par des repas le jour de Noël et de Nouvel An pour les personnes accueillies, et la distribution de boîtes à chaussures solidaires faite par les membres de l'Église Mennonite de Pfastatt et une Église de Thann.

Focus sur le loto de Noël

Solidarité

Un moment de partage chaleureux à la Maison du pont

L'Alsace - 31 déc. 2024 à 11:20 - Temps de lecture : 1 min



La fête de Noël organisée par la Maison du pont a rencontré un beau succès. Photo DR

À l'occasion des fêtes de fin d'année, une soirée festive a été organisée le 18 décembre par le centre d'hébergement et de réinsertion sociale d'urgence (CHRS) La Maison du pont à Mulhouse, qui fait partie du pôle inclusion logement de l'association Accès. Ce centre offre un abri aux personnes en situation de grande précarité, dépourvues de solution d'hébergement.

Lors de la soirée, un loto a notamment été proposé. Les lots, offerts par des commerçants de Mulhouse, des églises locales et des particuliers, ont été choisis pour répondre aux besoins essentiels des participants (bons pour des produits de restauration, produits d'hygiène, vêtements chauds...). Les participants ont également pu profiter des nombreuses activités proposées (initiation à la danse, karaoké...). Cette soirée avait pour objectif de leur redonner le sourire, de renforcer leur estime de soi et de créer un moment de partage chaleureux. Pari réussi : la soirée a été un véritable succès.

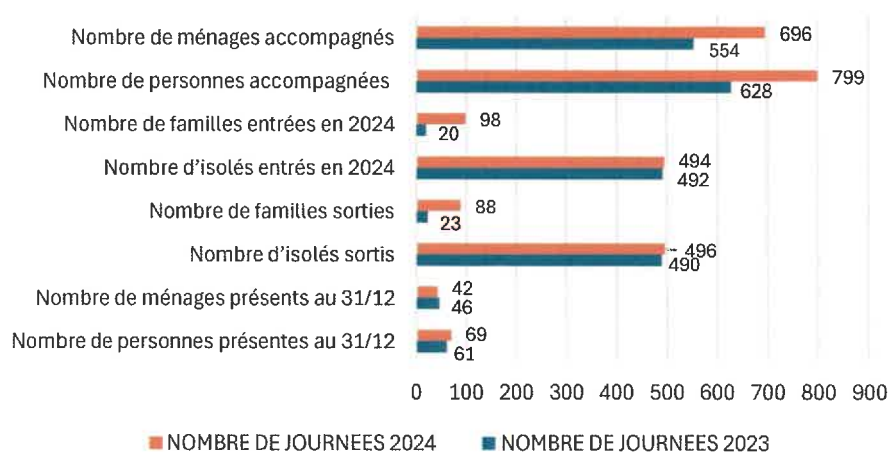
3. Les indicateurs d'activité - CHRS Urgence 72 places

COMPOSITION DES MENAGES		
Catégorie / année	2023	2024
Par type		
Isolés - 25 ans	76	148
Isolés + 25 ans	441	527
Familles monoparentales	17	11
Familles nucléaires	2	17
Couple	0	10
Par âge		
<3 ans	11	9
3 à 17 ans	52	84
18 à 24 ans	66	109
25 à 59 ans	459	533
>60 ans	40	64
Par genre		
Femmes	203	253
Hommes	425	546

✓ Nombre de journées et taux d'occupation

- 69 personnes présentes au 31/12 (en hausse de 13%).
- Diminution du nombre de ménages accompagnés (-9%).
- Taux d'occupation en hausse : **96% en 2024** (contre 87% en 2023).
- 25 275 journées réalisées (+11,5%).

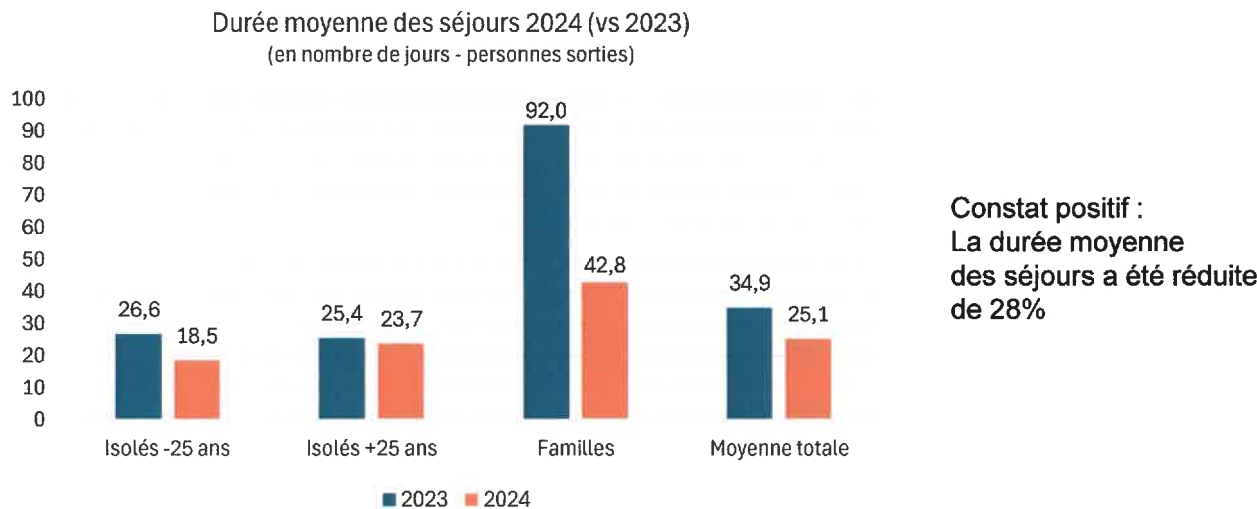
Nombre de journées 2024 (vs 2023)



Catégorie / année	2023	2024
Journées théoriques :	26280	26352
Journées réalisées :	22755	25275
Taux d'occupation	87%	96%

Les indicateurs d'activité - CHRS Urgence 72 places (suite)

✓ Durée moyenne des séjours



✓ Habitat à la sortie

- 80 personnes ont accédé à un hébergement.

HABITAT			
Situation /logement à l'entrée	Nombre	Situation /logement à la sortie	Nombre
Sortants d'hébergement d'urgence / CHRS	11	Parc social (dont glissement de bail)	5
IML	0	Départ volontaire	5
Hébergement chez un tiers ou hôtel	716	Hébergement (CHRS,...)	63
Incarcération	3	Incarcération	0
Stabilisation	0	Chez un tiers	3
Logement privé	0	Sans domicile	629
CADA	0	Parc privé	2
		IML	7
		Hospitalisation	2
		Décès	1
		Exclusion	11
		Retour domicile	1
		Retour au pays	1
TOTAL	730	TOTAL	730

BÉNÉVOLAT

La Maison du Pont ne pourrait pas proposer tant d'activités ou d'atelier, sans le concours des bénévoles d'ACCES. Que ce soit de manière ponctuelle ou régulière, ils apportent une aide inestimable aux personnes accueillies ou aux membres de l'équipe.

Les bénévoles peuvent aider lors de la réception des denrées de la Banque Alimentaire, au tri et rangement de celles-ci. Ils animent des ateliers qui peuvent être culinaires ou ludiques. Les bénévoles sont un rouage essentiel à la vie quotidienne de l'établissement. Nous notons un plus grands investissement d'anciens résidents qui souhaitent continuer à nous aider.

CONCLUSION ET PERSPECTIVES

Cette année, le travail des équipes fut intense, avec un turnover des orientations plus prononcé. En effet, un plus grand nombre de personnes sont accueillies sur un temps plus court.

L'équipe de la Maison du Pont a évolué pour donner suite aux départs de certains et à l'arrivée de nouveaux membres. L'équipe éducative s'est ainsi renouvelée de moitié en 2024.

L'année 2024 a été l'occasion de murir un projet immobilier qui s'est heurté à des orientations politiques divergentes. Le collectif de la Maison du Pont est hébergé dans un bâtiment qui commence à prendre de l'âge et qu'il est de plus en plus difficile de maintenir en l'état. Toutefois, l'équipe de la Maison du Pont reste mobilisée pour assurer aux personnes hébergées des prestations de qualité.

Il faudra poursuivre en 2025 les efforts d'orientation des personnes hébergées vers la formation et l'emploi, en particulier en direction des chantiers d'insertion, pour favoriser leur sortie de la précarité financière. Il conviendra également de multiplier les passerelles avec d'autres dispositifs afin de faciliter les sorties en logement (ou en hébergement pérenne). L'objectif vise à favoriser l'insertion durable et à limiter autant que possible les retours à la rue ou la multiplication des hébergements précaires.

Pour l'année 2025, des discussions sont en cours pour l'établissement d'un CPOM avec les services de l'Etat.



L'Hébergement d'Urgence

L'Hébergement d'Urgence, d'une capacité de **85 places**, est réalisé grâce à la location de 25 appartements auprès des bailleurs sociaux, tous situés dans l'agglomération mulhousienne.

20 de ces appartements sont destinés à l'accueil de familles et 5 à l'accueil de personnes isolées qui partagent alors la cuisine, la salle de bain et la pièce de vie.

Il est à noter que le dispositif "Femmes Victimes de Violences" s'intègre dans ce dispositif.

FOCUS SUR L'ACTIVITÉ

131 personnes, orientées par le 115, ont été accompagnées en 2024 (contre 141 en 2023).

Le nombre de nuitées est resté stable entre 2023 et 2024.

Le taux d'occupation lui aussi reste stable à 101%. C'est le résultat de la combinaison de plusieurs facteurs : la réduction des durées de vacances des logements et des compositions familiales nombreuses.

La forte augmentation des durées moyennes des séjours à la sortie s'explique essentiellement par le fait de situations très complexes, aussi bien sur le plan administratif que social et financier, complexités ayant nécessité des délais de résorption particulièrement longs. Ainsi, 80% des personnes sorties étaient présentes depuis plus d'un an (65% étant même présentes plus de 18 mois). Ces sorties ont enfin été rendues possibles par l'aide substantielle du service RPVL et par le bon travail de partenariat réalisé par les travailleurs sociaux pour permettre aux personnes et aux familles de s'équiper en mobilier et en électroménager.

Malheureusement, cet élan a été brisé en fin d'année 2024 par des difficultés à obtenir des financements pour ces équipements ou pour trouver des solutions bon marché alternatives.

Il est à noter qu'aucune famille issue de l'Hébergement d'Urgence n'a trouvé de place en IML. Les ressources de ces familles sont souvent trop faibles pour l'accès à ce type de logements. D'autre part, une bonne partie des sorties en logements sociaux se font par le truchement de glissements de bail.

Pour l'essentiel, les personnes sont sorties du dispositif avec une solution pérenne, y compris pour celles qui ont quitté l'établissement pour des hébergements tiers.

Les indicateurs d'activité - Hébergement d'Urgence 85 places

✓ Analyse de la composition des ménages

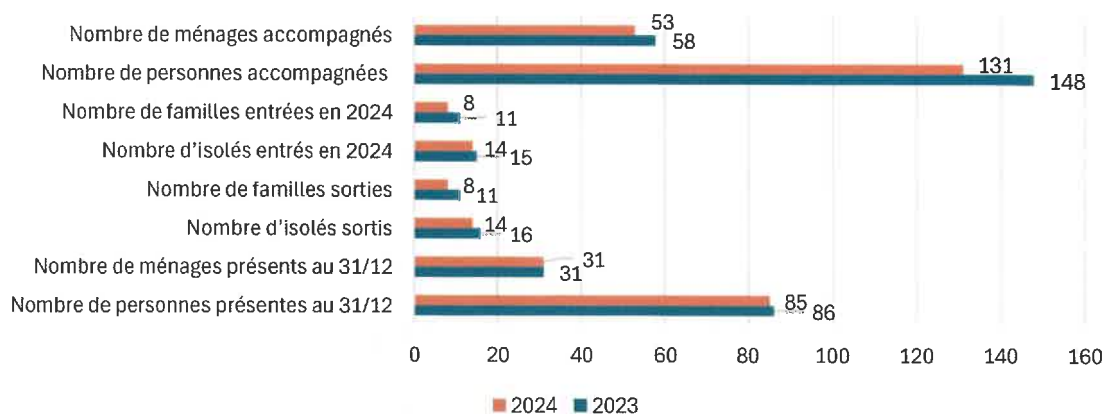
COMPOSITION DES MENAGES		
Catégorie / année	2023	2024
Par type		
Isolés - 25 ans	4	3
Isolés + 25 ans	25	24
Familles monoparentales	8	8
Familles nucléaires	21	18
Couple	0	0
Par âge		
<3 ans	9	2
3 à 17 ans	51	51
18 à 24 ans	15	12
25 à 59 ans	70	61
>60 ans	3	5
Par genre		
Femmes	65	60
Hommes	83	71

✓ Nombre de journées et taux d'occupation

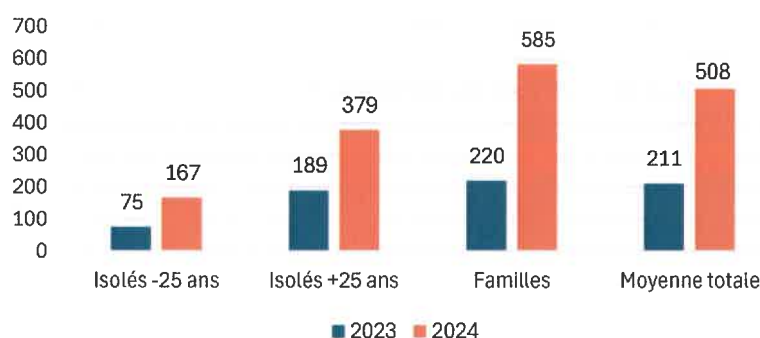
- **131 personnes présentes au 31/12** (-11,5%).
- Diminution du nombre de ménages accompagnés : **53** (-8,6%).
- Taux d'occupation stable : **100,7 %** en 2024.
- Légère hausse du nombre de journées réalisées : **31 313 jours** (+0,16%).

	2023	2024
Journées théoriques :	31025	31110
Journées réalisées :	31263	31313
Taux d'occupation	100,8%	100,7%

Nombre de journées 2024 vs 2023



Les indicateurs d'activité - Hébergement d'Urgence 85 places (suite)

✓ **Durée moyenne des séjours**Durée moyenne des séjours 2024 vs 2023
(en nombre de jours – personnes sorties)✓ **Ressources financières**

- Augmentation des ménages bénéficiant de minima sociaux (+ 140%).

Ressources des ménages sortis vs situation à l'entrée		
Situation financière	A l'entrée	A la sortie
Minima sociaux (RSA, ASS, PF...)	5	12
Sans	1	2
Salaire	5	4
Formation/Bourse (CJM)	6	1
ARE	2	0
AAH	1	1
TOTAUX	20	20

✓ **Habitat à la sortie**

- 17 ménages ont accédé à un logement social.
- Sur les 28 ménages hébergés chez un tiers ou précaire à l'arrivée, plus que 7 sont hébergés par un tiers.
- 13 ménages ont pu accéder à un hébergement en CHRS.

HABITAT			
Situation /logement à l'entrée	Nombre	Situation /logement à la sortie	Nombre
Sortants d'hébergement d'urgence / CHRS	11	Hébergement (CHRS,...)	13
Hébergement chez un tiers ou précaire ou hôtel	28	IML (Intermédiation locative)	0
Résidence sociale	0	Résidence sociale	2
EHPAD	0	EHPAD	0
Logement privé	0	Logement privé	5
Logement social	0	Logement social	17
Regroupement familial	7	Hospitalisation	1
		Départ volontaire	1
		Hébergement tiers	7
TOTAL	46	TOTAL	46

LES INTERVENTIONS SOCIALES D'INTERET COLLECTIF

Les services CHRS Urgence et Hébergement d'Urgence mutualisent leurs moyens et leurs compétences afin de proposer des actions collectives en concertation avec les publics accueillis. Ces actions participent à l'intégration sociale, à la promotion culturelle, à l'acquisition de savoirs éducatifs, favorisent les échanges, le contact avec l'autre et la découverte de l'environnement.

Ainsi, plusieurs sorties loisirs (baignades, marchés de Noël, etc.), culturelles (spectacles à la Filature, séances au cinéma Bel Air, concerts, etc.) ou sportives (randonnées, etc.) ont été organisées au cours de l'année. Nous organisons également régulièrement des actions collectives en salle polyvalente : préparation en commun de repas (cuisines du monde), des ateliers bricolages, des cours de français, etc., avec parfois le concours de bénévoles.

Le mois de décembre est particulièrement riche en la matière avec des goûters pour les enfants, et des fêtes de Noël et de Nouvel An pour tous.

CONCLUSION ET PERSPECTIVES

Durant l'année 2024, une bonne partie des personnes et des familles avec des prises en charge longues ont trouvé des solutions de logement adéquates. Les équipes de l'Hébergement d'Urgence ont eu à cœur d'optimiser l'occupation des logements en réduisant au plus court les durées de vacances, tout en proposant aux personnes hébergées des prestations de qualités, malgré des situations parfois très compliquées.

Ces efforts devront être poursuivies en 2025 afin qu'aucune situation ne dépasse les 18 mois de présence sur le dispositif. En parallèle, les équipes espèrent avoir les moyens de poursuivre les actions engagées en 2024. Il faudra en particulier consacrer une partie de l'énergie à la captation de nouveaux logements, le glissement de bail semblant être une tendance qui se poursuit.



Les services Insertion et Logement

Face aux défis sociaux et économiques croissants, l'accès au logement et l'insertion restent plus que jamais au cœur des préoccupations. En 2024, notre engagement s'est renforcé pour accompagner les plus vulnérables vers une autonomie durable. Chaque année apporte son lot de défis, mais aussi d'enseignements et d'innovations.

Entre la crise économique, les politiques sociales en mutation et une précarité grandissante, notre mission a pris encore plus de sens. Dans un monde en constante évolution, la précarité ne cesse de se transformer, obligeant nos dispositifs à s'adapter sans relâche. L'année a été marquée par de nouveaux enjeux, mais aussi par une mobilisation sans faille de nos équipes.



Il est important de noter plusieurs défis socio-économiques touchant l'insertion et l'accès au logement ayant impactés directement nos diverses activités :

- La flambée des coûts de l'énergie a amplifié les difficultés financières des ménages, entraînant une accélération et une hausse des dettes liées au logement
- Le marché du logement privé s'est resserré, limitant les possibilités de relogement et augmentant le nombre de demandes de logement social
- L'arrivée massive dans le Haut-Rhin de réfugiés ayant transité par la Guyane
- Les acteurs de l'insertion et du logement ont dû renforcer l'accompagnement budgétaire et l'accès aux aides d'urgence pour répondre à cette nouvelle précarité
- Le renforcement du plan **Logement d'Abord** (PLDA 2) a permis d'accélérer la sortie vers le logement de nombreux ménages précaires.

Face à ces enjeux, notre engagement auprès des publics les plus fragiles reste total. En 2024, nous avons poursuivi notre travail sur la stabilisation des équipes, avec notamment :

- Le renforcement de la formation interne face à l'évolution des besoins.
- La poursuite de la formalisation des processus pour améliorer la continuité de l'accompagnement.
- Le maintien d'un équilibre entre qualité d'accompagnement et bien-être des équipes

L'avenir ne se prévoit pas,
il se prépare.

Maurice Blondel

2024

Janvier 24

Validation du projet Résidence intergénérationnelle

Février 24

Travail autour de la participation -
Organisation de la 1ère réunion de
résidents à PFASTATT

Avril 2024

Journée pédagogique - Mise à jour
des procédures - Réflexion autour des
nouveaux projets

Juin 24

Participation au challenge "santé au
travail"

Juillet 24

Travail autour des prescripteurs
SIAO - Mutualisation des équipes

Septembre 24

Mouvements du personnel
importants - impact sur la rotation
des ménages

Octobre 24

Participation Forum bailleur solidaire

Décembre 24

Arrêté de tarification CHRS -
Augmentation du Hors les murs -
Transformation de la stabilisation

LE SERVICE INSERTION

1. Le CHRS Insertion – Diffus

Ce rapport met en lumière les tendances en matière de composition des ménages, de taux d'occupation, de ressources financières et de logement à la sortie.

L'évolution du CHRS Diffus doit être mise en perspective avec le contexte actuel en France. La hausse des prix du logement, la crise économique et l'inflation ont entraîné une augmentation de la précarité pour de nombreux ménages. L'accès au logement reste un enjeu majeur, notamment avec la **réduction des logements sociaux disponibles** et l'augmentation des loyers dans le parc privé.

Les politiques publiques en faveur de l'inclusion sociale ont permis d'accroître les aides aux ménages en difficulté, notamment via l'augmentation des minima sociaux et des dispositifs d'accompagnement vers l'emploi. Toutefois, les réformes successives du système d'aides sociales et la pression sur les finances publiques risquent de limiter ces avancées.



En parallèle, la **crise migratoire** a entraîné une **hausse du nombre de personnes en situation de précarité** cherchant un hébergement d'urgence, augmentant la pression sur les CHRS.

En conclusion, l'année **2024** montre une **progression positive du CHRS Diffus**, avec une augmentation du taux d'occupation, une amélioration de l'accès au logement et une meilleure insertion économique des personnes accompagnées. Cependant, le contexte politique et socio-économique incite à la vigilance, notamment face aux difficultés croissantes d'accès au logement et aux tensions sur les aides sociales. Il sera crucial d'adapter les dispositifs d'accompagnement pour répondre aux besoins des publics les plus vulnérables.

✓ Analyse de la composition des ménages

- Par type de ménage :
 - Augmentation des familles monoparentales (+62%) et des familles nucléaires (+18%)
 - Diminution du nombre de personnes isolées (-30%)
- Répartition par âge :
 - Forte augmentation des 25-59 ans (+34%)
 - Légère hausse des +60 ans
 - Diminution du nombre de jeunes adultes (+50%)
- Répartition par genre :
 - Augmentation des femmes accompagnées (+14%)
 - Hausse des hommes accompagnés (+8%)

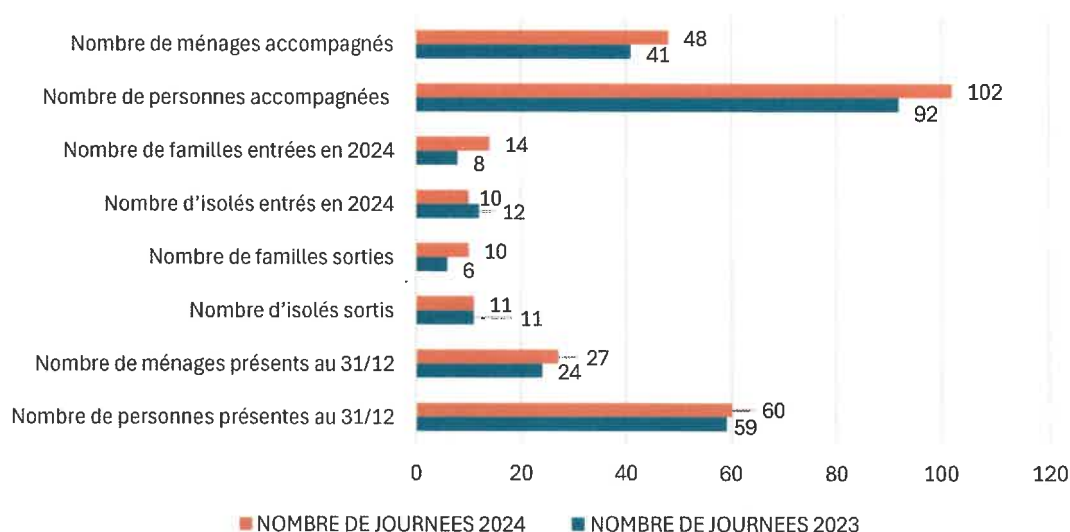
Le CHRS Insertion – Diffus (suite)

COMPOSITION DES MENAGES 2024 vs 2023		
Catégorie / année	2023	2024
Par type (en nombre de ménages)		
Isolés	22	15
Familles monoparentales	8	13
Familles nucléaires	11	13
Couple	1	6
Par âge (nombre de personnes)		
<3 ans	4	4
3 à 17 ans	29	27
18 à 24 ans	10	5
25 à 59 ans	47	63
>60 ans	2	3
Par genre (nombre de personnes)		
Femmes	42	48
Hommes	50	54
Par Problématique principale (en nombre de ménages)		
Rupture familiale ou conjugale	2	11
Expulsion locative	1	2
Femme Victime de Violence	1	2
Sortant d'incarcération/d'hospitalisation	12	6
Addiction	3	3
Arrivée en France	22	23

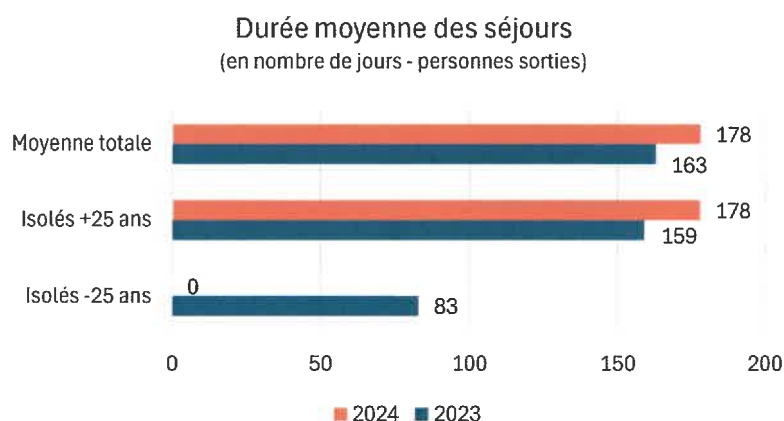
✓ Nombre de journées et taux d'occupation

- Petite hausse du nombre de personnes présentes au 31/12(+1,7%).
- Augmentation du nombre de ménages accompagnés (+14,9%).
- Taux d'occupation en hausse : **98,43% en 2024** (+6,3%) .
- Hausse du nombre de journées réalisées : 21 615 (+6,61%).

Nombre de journées - CHRS Insertion en Diffus



	2023	2024
Journées théoriques :	21900	21960
Journées réalisées :	20275	21615
Taux d'occupation	92,58%	98,43%

✓ **Durée moyenne des séjours**✓ **Ressources financières**

- Légère augmentation des ménages bénéficiant de minima sociaux (+ 10%).
- Hausse des ménages disposant d'un salaire (de 0 à 5), signe d'une meilleure insertion.
- Aucun ménage sans ressources à la sortie alors que nous en avons 8 à l'entrée.

RESSOURCES (en nombre de ménages)		
Situation financière	A l'entrée	A la sortie
Minima sociaux (RSA, ASS, CAF...)	10	11
Sans	8	0
Salaire	0	5
Formation/Bourse (CJM, CEJ)	0	0
Retraite / ASPA	0	2
ARE	2	1
AAH	1	2

✓ **Habitat à la sortie**

- 50% des ménages sortants ont pu accéder à un logement social.

HABITAT (en nombre de ménages)			
Situation /logement à l'entrée	Nombre	Situation /logement à la sortie	Nombre
Sortants d'hébergement d'urgence / CHRS	6	Parc social (dont glissement de bail)	14
IML	1	Départ volontaire	2
Hébergement chez un tiers ou précaire ou hôtel	7	Hébergement (CHRS,)	0
Incarcération	3	Incarcération	1
Stabilisation	1	Chez un tiers	2
Logement privé	1	Sans domicile	0
CADA	2	Parc privé	2
TOTAL	21	TOTAL	21

2. Le CHRS Insertion – Hors les murs

Le Hors les murs continuent d'accueillir **des ménages en situation locative complexe**.

En 2024, nous notons un changement s'agissant des situations à l'entrée. En effet, les ménages réfugiés et sortants de CHRS sont plus présents. Cela s'explique par notre volonté de réduire les durées de prises en charges au CHRS diffus et de provoquer plus tôt une entrée en logement. Ces ménages, notamment ceux passés par la Guyane, ont une expérience significative en logement dans leur pays d'origine. Nous pensons donc, qu'une fois les freins liés au séjour levés, une entrée en logement autonome est pertinente, si elle est accompagnée, lors des premiers mois.

Les ménages en expulsion locative restent présents, voire en augmentation. Nous avons axé l'année 2024 sur une campagne de développement du Hors les murs. En effet, nous notons depuis plusieurs années une méconnaissance de cet accompagnement. Cela pouvait parfois mener à une orientation tardive, notamment dans le cadre de procédure d'expulsion.

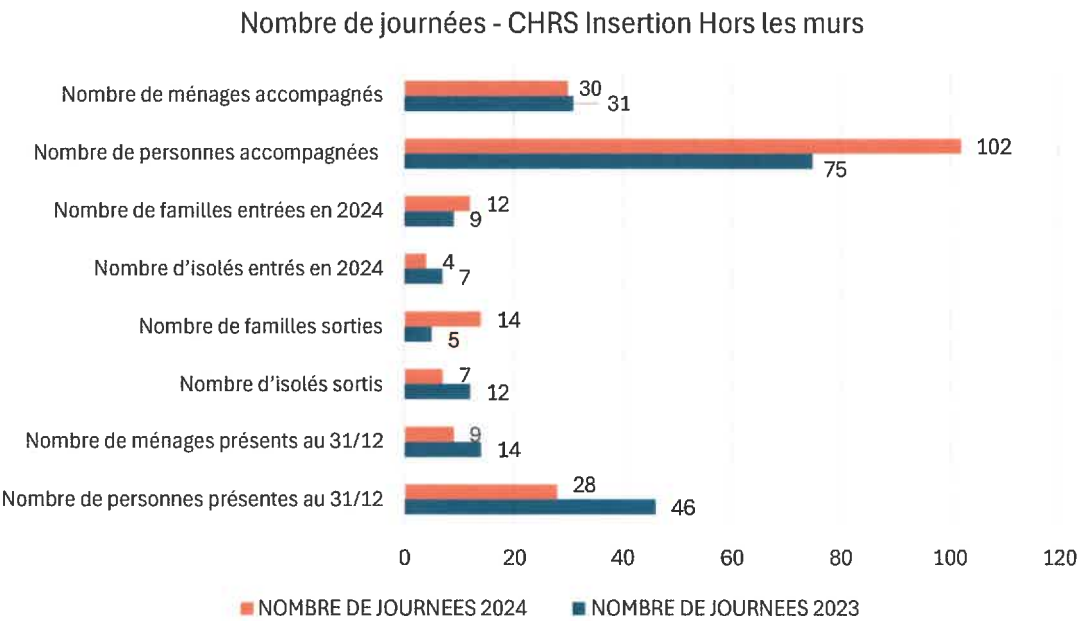
Après avoir travaillé à des outils de communication et être allés à la rencontre des partenaires, les orientations pertinentes se sont multipliées. Le taux d'occupation supérieur à 100% indique le besoin. C'est pourquoi nous avons proposé une augmentation des places en 2025, en passant de 30 à 50 places, ce qui a été validé par le DDETSP.

✓ Analyse de la composition des ménages

COMPOSITION DES MENAGES		
Catégorie / année	2023	2024
Par type		
Isolés	18	10
Familles monoparentales	5	11
Familles nucléaires	6	7
Couple	2	2
Par âge		
<3 ans	2	3
3 à 17 ans	30	48
18 à 24 ans	8	9
25 à 59 ans	31	38
>60 ans	4	4
Par genre		
Femmes	36	61
Hommes	39	41
Par Problématique principale (en nombre de ménages)		
Droit au séjour	3	9
Accès au logement	4	6
Errance résidentielle	2	2
Expulsion locative	4	6
Gestion budgétaire	6	3
Sortant d'établissement	1	4
Santé	3	0
Addiction	5	0
Autres	1	0

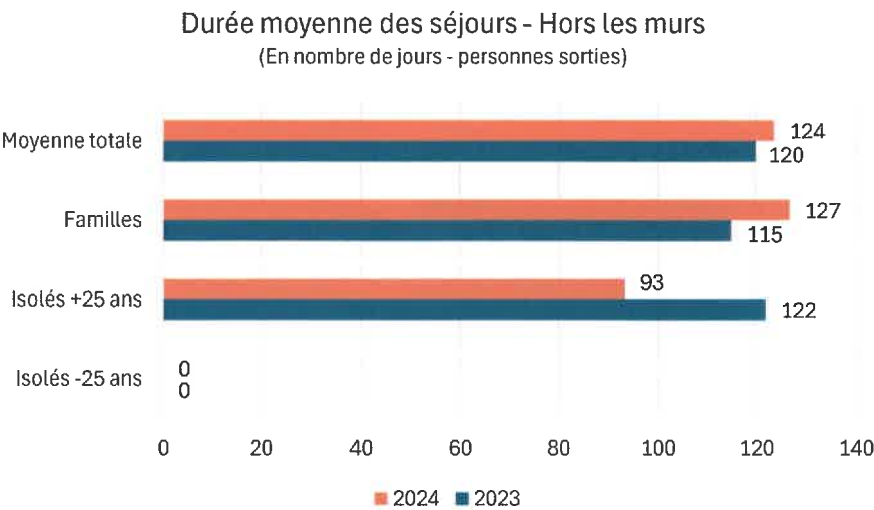
Le CHRS Insertion – Hors les murs (suite)

✓ **Nombre de journées et taux d'occupation**



	2023	2024
Journées théoriques :	10950	10980
Journées réalisées :	12734	13612
Taux d'occupation	115,77%	123,97%

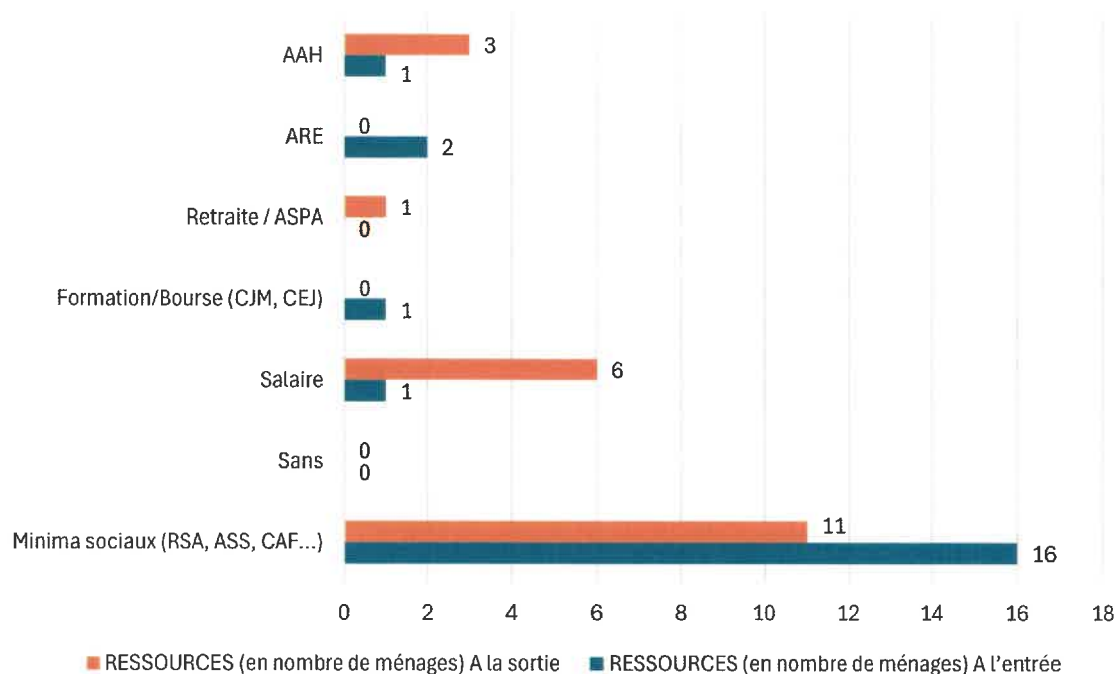
✓ **Durée moyenne des séjours**



Le CHRS Insertion – Hors les murs (suite)

✓ Ressources financières

Comparatif des ressources à l'entrée et à la sortie



✓ Habitat à la sortie

HABITAT			
Situation /logement à l'entrée	Nombre	Situation /logement à la sortie	Nombre
Sortants d'hébergement d'urgence / CHRS	1	CHRS, départ volontaire	2
Hébergement chez un tiers ou précaire ou hôtel	2	IML	1
Résidence sociale	0	Résidence sociale	1
EHPAD	0	EHPAD	1
Logement privé	11	Logement privé	3
Logement social	7	Logement social	13
TOTAL	21	TOTAL	21

LE SERVICE LOGEMENT

L'année 2024 a été riche en réflexion s'agissant de la fluidité de l'accompagnement et de la continuité de prise en charge. En effet, **les services logement sont principalement fondés sur l'accompagnement individuel.**

Au regard du nombre de mesures théoriques (plus de 82 en file active), il nous semblait nécessaire de réfléchir à **une meilleure organisation**. Cette réflexion est également issue des mouvements du personnel qui impacte les prises en charge et peut générer des ruptures dans l'accompagnement.

Initialement, les travailleurs sociaux des services logement étaient chacun affilié à un service. A la fin de l'année 2024, nous avons décidé de **mutualiser les moyens des trois équipes (ASLL, RPVL et IML)** et de proposer à chaque travailleur social d'agir sur les trois services, en conservant le même nombre de ménages accompagnés. Nous n'avons pas finalisé cette mutualisation mais 4 des 6 travailleurs sociaux ont pratiqué cette mutualisation plusieurs mois. L'effet a été immédiat puisque cela :

- ✓ **Maintient une fluidité dans les accompagnements**, même en cas d'absences
- ✓ Permet aux travailleurs sociaux de **développer leurs compétences**
- ✓ **Développe la cohésion d'équipe**

1. Service Logement - L'Intermédiation locative (IML)

COMPOSITION DES MENAGES		
Catégorie / année	2023	2024
Par type		
Isolés	15	10
Familles monoparentales	14	13
Familles nucléaires	10	15
Couple	4	2
Par Problématique principale (en nombre de ménages)		
Accès au logement	4	3
Errance résidentielle	12	17
Expulsion locative	5	5
Sortant d'établissement	16	13
Santé	1	1
Addiction	0	1

✓ Analyse de la composition des ménages

Le nombre de familles monoparentales reste relativement stable, avec 14 familles en 2023 et 13 en 2024. Cette stabilité peut être interprétée comme une réponse aux politiques de soutien pour ces familles, mais cela reste insuffisant face à la demande croissante de logements adaptés.

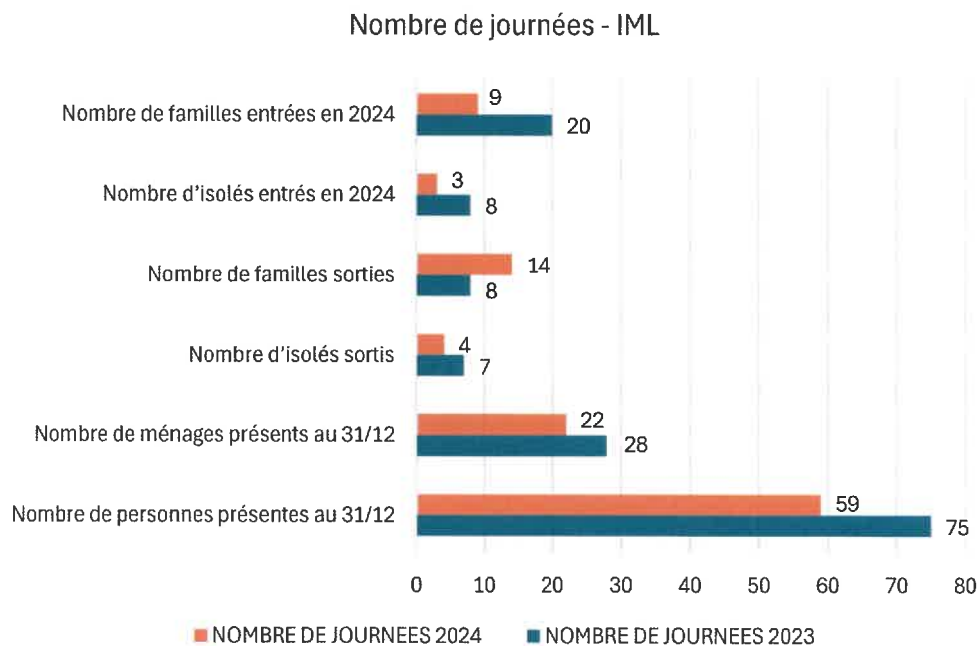
Une augmentation des familles nucléaires est observée (+50%), ce qui peut suggérer une amélioration dans l'accès au logement pour ce type de famille, probablement dû à des politiques sociales efficaces dans cette catégorie. Cette augmentation peut également être associée à l'arrivée massive des réfugiés qui ont transité par la Guyane. En effet, ces ménages, pris en charge par le 115 en hôtel, sont pour grande partie des familles nucléaires.

L'Intermédiation locative (suite)

Le gouvernement continue de mettre en œuvre des réformes visant à améliorer l'accès au logement pour ces catégories spécifiques. Cependant, la situation reste tendue, surtout pour les ménages isolés et les familles monoparentales, qui sont souvent plus vulnérables à la précarité. La situation est complexe également pour les grandes familles (plus de 6 personnes), qui peinent à trouver un logement adapté à la composition familiale. **Les dispositifs d'intermédiation locative peuvent jouer un rôle crucial pour faciliter l'accès à des logements décents pour ces groupes.**



✓ Nombre de journées



Une augmentation significative du nombre de familles sorties a été observée, passant de 8 familles en 2023 à 14 familles en 2024 (+75%). Cela suggère un impact positif de l'intermédiation locative, réussissant à accompagner un plus grand nombre de familles vers un logement stable. Sur les 18 sorties, 15 sont des sorties en logement dont 5 glissements de baux.

	2023	2024
Nombre de personnes accompagnées	115	116
Nombre de ménages accompagnés	43	40
Taux d'occupation	117%	75,38%

L'Intermédiation locative (suite)

✓ Taux d'occupation

Le **taux d'occupation de l'intermédiation locative reste difficile à stabiliser** et augmenter.

Plusieurs remarques peuvent expliquer cela :

- Le **temps nécessaire entre une sortie et l'acceptation de l'accueil d'un autre ménage**. En effet, le SIAO oriente plusieurs ménages. Ceux-ci doivent être rencontrés afin de vérifier la possibilité d'une prise en charge, au regard des ressources et de l'autonomie. Plusieurs orientations et plusieurs semaines sont parfois nécessaires.
- Il convient d'ajouter à cela l'**augmentation des orientations des familles réfugiées**, prises en charge à l'hôtel. Lorsque ces familles arrivent, elles n'ont ni épargne, ni équipement pour le logement. Cela implique de définir une date d'accueil en corrélation avec les possibilités de financement du premier loyer. Cela implique également une recherche de financements, de « bons plans » pour équiper un logement pour des familles allant de 3 à 6 ou 7 personnes.
- La **dégradation des logements** par les sous-locataires. Certains logements sont très dégradés durant l'occupation malgré un suivi accru. Certains ménages disposent d'une capacité limitée au savoir habiter, qu'on ne peut pas déterminer avec un entretien de préadmission. Lors de leur départ, parfois non anticipé, certains logements nécessitent une remise en état qui prend du temps et demande des interventions de techniciens qualifiés ainsi qu'un recours au fonds de sécurisation.
- La **difficulté de mettre fin aux prises en charges** lorsque les freins de la situation sont trop importants. L'association est parfois contrainte d'engager des poursuites face à des ménages qui dégradent le logement et refusent de le quitter.

L'efficacité du dispositif d'intermédiation locative est vérifiée. **La plupart des ménages accueillis quittent l'IML via un glissement de bail ou une sortie en logement**, avant la fin de la prise en charge.

Toutefois, il est important de noter que les ménages accueillis sont de plus en plus issus de l'hôtel ou de l'hébergement d'urgence, avec des profils complexes dans certains cas. Les travailleurs sociaux exercent parfois les mêmes missions qu'en CHRS, au regard de ces profils. De fait, le temps consacré à l'accompagnement est multiplié.

✓ Durée moyenne des séjours

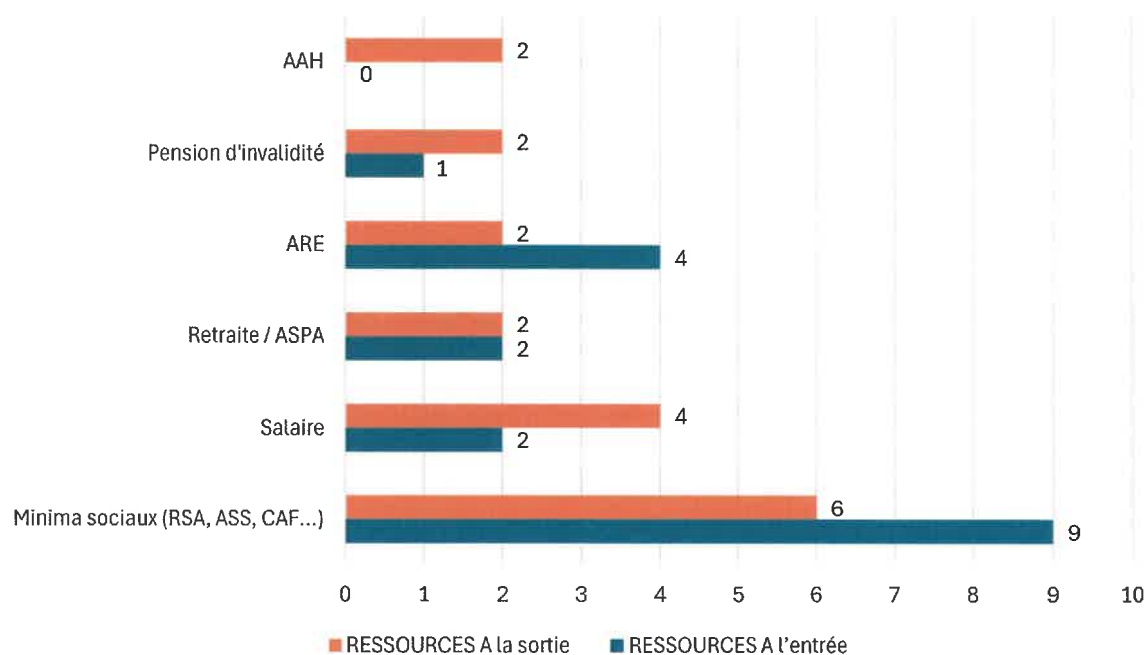
Durée moyenne des séjours (en mois)

2023	15
2024	17

L'Intermédiation locative (suite)

✓ **Ressources financières**

Comparatif des ressources à l'entrée et à la sortie

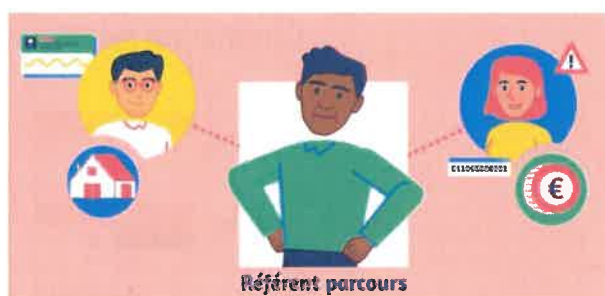
✓ **Habitat à la sortie**

HABITAT			
Situation /logement à l'entrée	Nombre	Situation /logement à la sortie	Nombre
Sortants d'hébergement d'urgence / CHRS	3	Hébergement (CHRS,)	2
Hôtel-115	5	Glissement de bail (privé)	0
Sortie hospitalisation/Incarcération	1	Glissement de bail (social)	5
Chez des tiers	4	Chez des tiers	0
Logement privé/social	2	Logement privé	3
Expulsion locative	3	Logement social	7
Autres	0	Décès	1
TOTAL	18	TOTAL	18

2. Service Logement – Référent parcours vers le logement (RPVL)

Le **RPVL** a été créé initialement pour renforcer les sorties en logement des personnes sans hébergement ou en hébergement d'urgence.

Le RPVL ACCES travaille avec les structures d'urgence La Maison du Pont et le Passavant. Les ménages accompagnés sont également orientés par des MECS, les missions locales, le SIAO Justice, le secteur du soin, la CEA et d'autres structures d'urgence.



Sur les 37 ménages sortis, seuls l'un d'entre eux a été réorienté en CHRS. 23 d'entre eux ont accédé au logement ou logement adapté. Il convient de noter 9 départs volontaires. Ceux-ci s'expliquent par des départs de la région ou une difficulté à se saisir de l'accompagnement qui ne propose pas d'hébergement.

Nous sommes de plus en plus sollicités par les partenaires pour accueillir des ménages en recherche de logement.

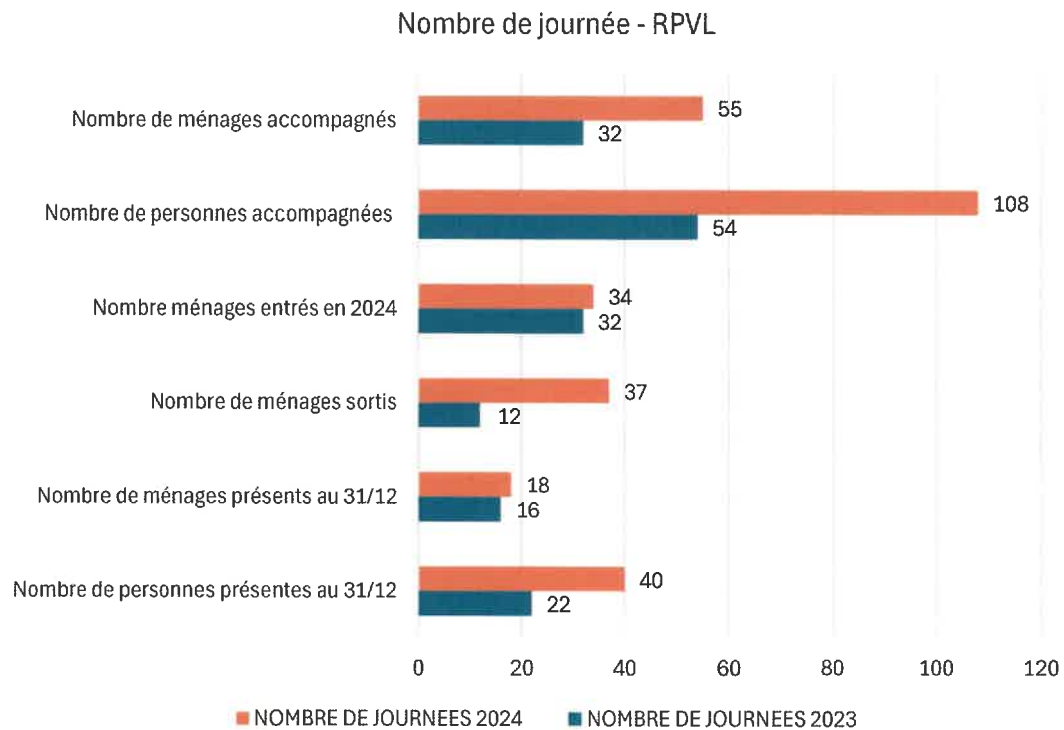
55 ménages ont été accueillis, 37 sont sortis, le taux de rotation démontre l'efficacité du service ainsi que la rapidité d'action.

✓ Composition des ménages

COMPOSITION DES MENAGES		
Catégorie / année	2023	2024
Par type		
Isolés	27	35
Familles monoparentales	2	9
Familles nucléaires	3	3
Couple	0	8
Par Problématique principale (en nombre de ménages)		
Blocage administratif (impôts etc.)	4	12
Non maîtrise de la langue	12	5
Errance résidentielle	0	2
Gestion budgétaire	0	3
Sortant d'établissement	12	30
Santé	4	3

Service Logement – Référent parcours vers le logement (RPVL) - Suite

✓ Nombre de journées

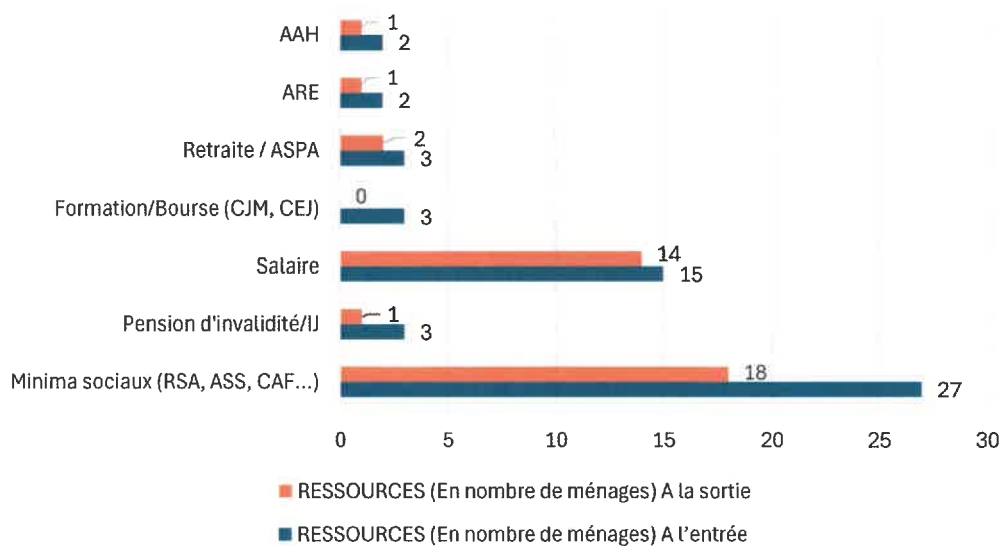


✓ Durée moyenne des séjours



[1] En nombre de jours – personnes sorties

Service Logement – Référent parcours vers le logement (RPVL) - Suite

✓ **Ressources financières**Comparatif du type de ressources à l'entrée et à la sortie
(en nombre de ménages)✓ **Habitat à la sortie**

HABITAT (En nombre de ménages)			
Situation /logement à l'entrée	Nombre	Situation /logement à la sortie	Nombre
Sortants d'hébergement d'urgence / CHRS	17	Hébergement (CHRS,)	1
Hôtel-115	3	Logement adapté	6
MECS	3	En attente d'une attribution	4
Chez des tiers	6	Fin de PEC/Départ volontaire	9
Sans hébergement	5	Logement privé	5
Sortie d'hospitalisation/Incarcération	3	Logement social	12
TOTAL	37	TOTAL	37

3. Service Logement – L'Accompagnement Social Lié au Logement (ASLL)

L'ASLL – **Accompagnement Social Lié au Logement** n'a plus à prouver son efficacité et sa pertinence au fur et à mesure des années.

Le nombre de ménages accompagnés est significatif et le taux de sorties et également positif. En 2024, il n'y a eu aucun recours à l'hébergement.



Comme les autres dispositifs, l'ASLL **est impacté par les ménages réfugiés** arrivant de la Guyane. Leur nombre **a doublé en un an**. Les travailleurs sociaux sont confrontés à des ménages non francophones, ce qui complexifie l'accompagnement et rallonge la durée et le nombre des entretiens. Bien que la plupart de ces ménages soient dans une projection positive, l'accompagnement est plus intensif que celui prévu initialement en ASLL.

L'ASLL est également sous le feu des projecteurs, au regard de l'engagement de la convergence du FSL 67 et 68. Cette convergence fait l'objet de réflexions, de groupes de travail sur l'accompagnement proposé, la durée et l'intensité.

COMPOSITION DES MENAGES		
Catégorie / année	2023	2024
Par type (en nombre de personnes)		
Isolés	16	22
Familles monoparentales	12	11
Familles nucléaires	8	20
Couple	2	2
Par Problématique principale (en nombre de ménages)		
Conflit avec le propriétaire	1	1
Expulsion locative	6	16
Difficultés gestion budgétaire	12	16
Premier accès au logement	7	18
Dont BPI	5	11
Sortant de CHRS hors BPI	2	1
Logement inadapté		1
Logement indécent	4	2

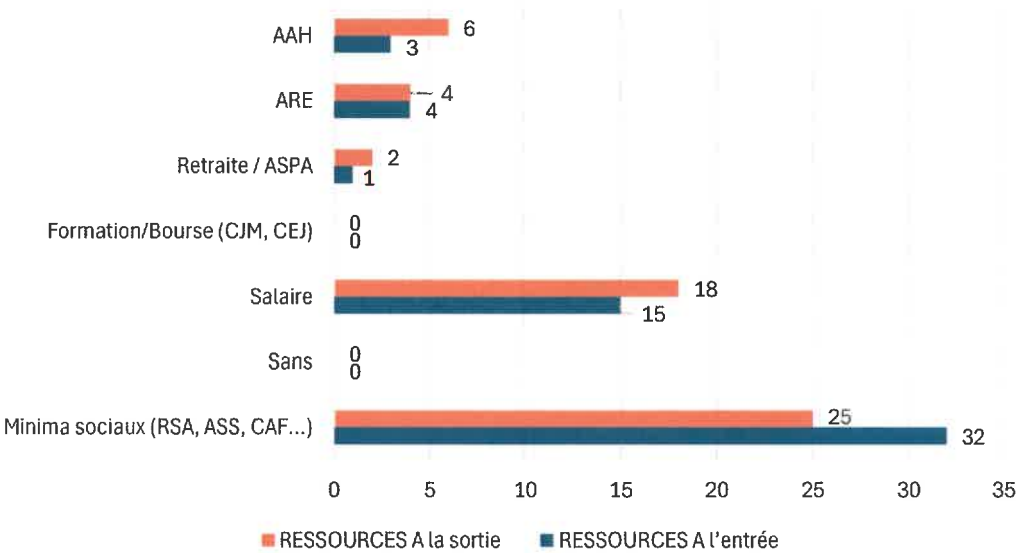
Service Logement – L’Accompagnement Social Lié au Logement (ASLL) - Suite

✓ **Nombre de mesures**

NOMBRE DE MESURES	
2024	300 mois/mesures
Taux d'occupation	100%

✓ **Ressources financières**

Comparatif des ressources à l'entrée et à la sortie



✓ **Habitat à la sortie**

HABITAT			
Situation / logement à l'entrée	Nombre	Situation / logement à la sortie	Nombre
Logement privé	20	Logement privé	10
Logement social	35	Logement social	44
IML (Intermédiation locative)	0	IML (Intermédiation locative)	1
TOTAL	55	TOTAL	55

Le référent logement

En parallèle, nous avons réfléchi et mis en place le projet « référent logement ». Au sein du Cube 52, ce sont parfois plus de 70 demandes de logement social (avec contingent ou DALO) qui sont élaborées, traitées et suivies. Il convient d'ajouter à cela nos demandes de logement internes pour le CHRS et l'IML. Nous sommes arrivés à la conclusion qu'il devenait difficile pour les bailleurs sociaux de suivre nos demandes et les interlocuteurs, considérant que chaque travailleur social sollicitait les bailleurs en direct pour les relances.

L'un de nos travailleurs sociaux, en concertation avec l'équipe, la cheffe de service et le Directeur, a proposé de centraliser ces demandes et de faire le lien avec les bailleurs. Au démarrage, elle effectuait cela, en plus de ses missions d'accompagnement individuel. Cette mission « annexe » a permis également de libérer les référents éducatifs de cette partie liées au suivi et aux relances. Ils élaborent toujours les demandes mais transmettent ensuite au référent logement le suivi, la priorisation et les éléments nécessaires. Ils peuvent, de fait, accorder plus de temps aux ménages et aux temps administratifs.

La référente logement a commencé par rencontrer tous les bailleurs pour expliquer ce changement et ses fonctions. La plupart ont compris les enjeux et ont accepté de consolider des partenariats déjà efficaces. L'efficacité de cette mission a été prouvée rapidement, nous encourageant à aller plus loin en réfléchissant à la pertinence de la transformer en poste à temps plein pour devenir un poste de chargé de gestion locative. Ce sera l'un des enjeux de 2025



Les perspectives 2025

- Mise en place d'un logiciel de suivi des ménages accompagnés
- Renforcement des dispositifs de prévention des expulsions
- Mutualisation des travailleurs sociaux des services liés au logement afin d'assurer la continuité de services et des parcours
- Développement de réflexions sur des solutions d'habitat alternatif (logements partagés, intergénérationnels, etc.).

Conclusion

L'année 2024 a été une année de défis, marquée par une précarité grandissante, une pression accrue sur les dispositifs d'hébergement et une adaptation constante aux évolutions des politiques sociales et migratoires. Malgré ce contexte difficile, l'engagement des équipes du Pôle Inclusion Logement a permis d'accompagner des centaines de personnes vers un parcours d'insertion et de logement plus stable.

Toutefois, les perspectives pour 2025 s'annoncent complexes. L'application de la **Circulaire Retailleau**, diffusée le 23/01/25, qui abroge la Circulaire VALLS, pourrait avoir des conséquences majeures sur les publics que nous accompagnons. En restreignant l'accès aux prestations sociales pour certains étrangers, en durcissant les critères de régularisation et en limitant les possibilités d'hébergement, cette réforme risque d'accentuer la précarisation de nombreux ménages, en particulier ceux en attente de statut ou en situation de fragilité administrative.

Dans ce contexte, notre rôle ne se limite plus seulement à l'accompagnement social et au logement : il devient aussi un **levier d'alerte et d'adaptation face à une réalité juridique et humaine en mutation**. Plus que jamais, il sera essentiel de travailler en concertation avec les acteurs institutionnels et associatifs pour garantir un accès digne aux droits fondamentaux et éviter une amplification des situations d'exclusion.

L'année 2025 sera donc celle de **la vigilance, du plaidoyer et de l'innovation**, afin de préserver le sens premier de notre mission : permettre à chacun, quelles que soient ses origines, de retrouver un cadre de vie stable et un avenir serein.



Le dispositif Ukraine

Ce dispositif a été monté en urgence au cours de l'année 2022 pour répondre à la demande de l'Etat, confronté à l'afflux soudain des déplacés de guerre.

En quelques semaines, dix logements ont été trouvés auprès des bailleurs sociaux et équipés, cela afin d'assurer un hébergement d'urgence à des familles et à des personnes isolées.

Une équipe dédiée a été constituée rapidement. Composée d'un travailleur social, d'un interprète et d'un agent d'entretien, elle s'est chargée de l'équipement des logements dans un premier temps, puis de l'accueil et du suivi des familles déplacées de guerre.

39 personnes, orientées par le SIAO, ont été accompagnées en 2024 (contre 44 en 2023, 43 en 2022,). Les données suivantes présentent les différentes propriétés statistiques de ce dispositif.

Le total de nuitées réalisées est de 27684. Les démarches concernaient principalement : le droit au séjour, cours de français, accès aux soins, recherche de logement/hébergement.

L'année 2024 a permis d'enclencher des démarches concrètes au niveau du logement. Sur les 27 personnes présentes au 31/12/2024, 11 personnes bénéficient de la protection internationale (protection subsidiaire ou réfugié), 3 étaient en attente du traitement de leur demande d'asile et 13 bénéficiaient de l'autorisation provisoire de séjour. Des ressources stables ont été mises en place : RSA, retraite, emploi. L'ensemble des ménages bénéficient d'une couverture santé et les soins sont en places.

L'ensemble de ses démarches ont permis de travailler un relogement adapté à chaque situation. Plusieurs glissements de bail ont pu être engagés en fin d'année et seront effectifs en 2025.

La difficulté se situe actuellement pour les familles qui souhaitent maintenir leur APS. Elles sont dans l'attente d'un retour en Ukraine. Ce statut ne permet ni l'ouverture de droit (RSA) ni la réorientation vers un autre type d'hébergement.



L'abri de nuit hivernal

Du 5 décembre 2024 au 25 mars 2025, l'association ACCES a été missionnée pour ouvrir un abri de nuit sous la direction du **Pôle Inclusion Logement (PIL)**.

Comme l'année dernière, nous avons investi les lieux de l'ancienne mission catholique italienne au 1, rue de la Wanne pour **héberger durant la période hivernale des hommes, des femmes et des familles orientées par le 115. 21 places pour hommes isolés**, accueillis à la nuitée

- Deux chambres de trois lits dédiés à **des femmes ou des familles** accueillies à la semaine.

En cas de Grand Froid, il était prévu que neuf lits supplémentaires soient montés. La capacité maximale d'accueil se situait entre 27 personnes et **36 personnes en cas de Grand Froid**.

Enrichis de l'expérience de l'année passée, nous avons apporté des **améliorations significatives**. Nous avons séparé chaque lit par des **paravents individuels** et ajouté des **casiers individuels** afin d'obtenir à la fois plus d'intimité et de sécurité. Nous avons également recruté une **assistante sociale** afin de mettre en place un accompagnement social inconditionnel pour toutes les personnes accueillies à l'Abri de Nuit quel que soit leur statut administratif.

Un **bureau d'accueil et un bureau pour l'assistante sociale** ont été aménagés en face de la cour, à proximité du portail, afin de faciliter la **surveillance des entrées et sorties** de l'Abri de Nuit. Ce bureau, occupé par les animateurs de jour et les veilleurs de nuit, permettait d'enregistrer les personnes accueillies, de leur présenter le règlement et de le leur faire signer.

Des sanitaires modulaires, loués à WC LOC et comprenant deux douches ainsi que deux toilettes, ont été installés dans la cour.

Un **réfectoire** était mis à disposition des accueillis, leur offrant un espace pour **se restaurer, prendre un goûter** dès leur arrivée, **participer à des jeux** avec les bénévoles et animateurs, ou simplement **se détendre et regarder la télévision**. Ce réfectoire était attenant à une petite cuisine équipée de plaques de cuisson au gaz et d'un micro-ondes pour réchauffer les plats.



Une **pièce dédiée au stockage des denrées alimentaires** issues de la Banque alimentaire avait également été aménagée. Les boîtes de conserve, fruits, café, chocolat, confiture et pain étaient entreposés sur des étagères ou dans des cartons, tandis que les yaourts, fromages, charcuterie, œufs et jus de fruits étaient conservés dans deux réfrigérateurs. L'accès à cette pièce était réservé à l'équipe.

Partenariat & Bénévolat

Le **partenariat**, a été comme l'année précédente, un axe essentiel pour mener à bien nos missions.

NOUS LEUR ADRESSONS TOUS NOS REMERCIEMENTS !

Nous avons reçu des produits frais de la **Banque alimentaire** à raison de deux livraisons par semaine, tandis que le sec nous était fourni une fois par mois.



Banque Alimentaire
du Haut-Rhin



La blanchisserie **TIP TOP** a une nouvelle fois assuré la fourniture du linge de lit et pris en charge gratuitement l'entretien hebdomadaire. Chaque mardi, les animateurs de jour apportaient le linge sale à la blanchisserie, puis revenaient récupérer le propre chaque jeudi.

Concernant **les repas**, nous avons fait appel au restaurant « **Le Salvator** » qui nous a livré chaque soir **des repas chauds équilibrés**. Cela a été fortement apprécié par les personnes accueillies qui nous ont fait part à plusieurs reprises de la qualité des repas.





Nous avons mis en place **en partenariat avec le SIAO (Service Intégré d'Accueil et d'Orientation), l'Ordre de Malte et l'association « Jardin Miquey »** un lieu d'accueil ouvert **tous les samedis après-midi de 14h à 17h** aux personnes sans abri, en priorité ceux qui étaient hébergés à l'Abri de Nuit. Nous avons remarqué que les personnes hébergées à l'Abri de Nuit ne savaient pas où aller le week-end pour se poser, notamment en cas de Grand Froid. Ce lieu était situé au Parc Miquey, à proximité de l'Abri de Nuit, cinq minutes en voiture, un quart d'heure à pied. Dès le mois de janvier, **des bénévoles de l'Ordre de Malte ont offert du café, apporté des gâteaux et partagé des moments conviviaux** avec des personnes sans-abri, à travers des jeux et même du karaoké.

Environ une vingtaine de personnes orientées à l'Abri de Nuit ou à l'hôtel étaient présents chaque samedi à cet événement organisé en partenariat avec d'autres acteurs de la solidarité mulhousienne

Cette année encore, **le bénévolat** a joué un rôle essentiel, notamment grâce à la présence **d'Yves Moulin et de Denis Schwartz**. Hébergés par le diocèse au sein de la mission catholique italienne, ils s'investissent activement dans la solidarité mulhousienne. Leur engagement se manifeste notamment à travers l'association « Cent pour un an », qui offre un hébergement aux personnes sans papiers, ainsi que la Pause solidaire, où des repas sont servis aux sans-abri chaque samedi matin. A tour de rôle ou parfois ensemble, ils ont préparé et servi quasiment **chaque soir des chocolats chauds et des gâteaux** aux personnes présentes en y mettant parfois de l'ambiance (musique, jeux...). Ils ont fait venir des paroissiens qui ont assuré une présence, fait des dons (vêtements, denrées alimentaires...). **Leur présence, tout au long de l'Abri de nuit, a été précieuse, offrant un soutien rassurant et apaisant aux personnes sans logis.**

Nous avons également pu compter sur le soutien **des bénévoles d'ACCES** qui se sont succédé pour **apporter une soupe chaude fait maison** à raison d'une à deux fois par semaine.

La publicité a également joué un rôle essentiel, notamment grâce à notre référencement sur Soliguide, une plateforme en ligne recensant les lieux et services accessibles aux personnes en difficulté. Par ailleurs, des campagnes sur Facebook et LinkedIn ont permis de faire connaître notre action, aboutissant à des dons de lingerie de la part de particuliers.



Fonctionnement

La composition de l'équipe était la suivante :

- **une assistante sociale,**
- **3 animateurs de jour**
- **2 animateurs polyvalents**
- **2 veilleurs de nuit**

Trois d'entre eux faisaient partie de l'équipe précédente de l'Abri de Nuit 2023-2024. Quasiment tous avaient déjà une expérience significative dans le social.

L'Abri de Nuit était accessible au public **de 17h à 9h le lendemain matin**. Les personnes accueillies pouvaient y dîner le soir et prendre un petit-déjeuner le matin. Aucun accueil n'était assuré en journée, y compris le week-end.

Un tableau des orientations du jour était mis à jour quotidiennement : **le 115 y inscrivait les personnes orientées**, et l'équipe de l'Abri de Nuit indiquait leur présence ou leur absence. Les personnes orientées à 17h devaient se présenter avant 19h, sous peine de perdre leur place, qui était alors réattribuée.

Pour garantir un accueil optimal, **un règlement intérieur et une procédure d'accueil ont été mis en place**. Dès leur arrivée à partir de 17h, les animateurs de jour ou les veilleurs de nuit photocopiaient les documents d'identité, recueillaient les informations essentielles (nationalité, situation administrative, ressources...) et faisaient lire et signer le règlement de fonctionnement aux personnes hébergées.

Cette année, **grâce à l'intervention de Mylène FEGA, assistante sociale**, nous avons mis en place un **accompagnement social** pour les personnes hébergées. Elle les recevait à l'Abri de Nuit lors de permanences d'accueil ou sur rendez-vous. Grâce à cet accompagnement, **certaines personnes ont pu être orientées** vers des résidences sociales, du logement IML et de l'accompagnement RPVL. Les personnes « sans-papiers » ont pu obtenir des informations claires sur leurs droits et ont été orientées vers les structures adaptées (ADA, CIMADE...).



L'accompagnement a également été axé sur l'accès aux soins, notamment psychiatrique. Concernant les personnes déjà accompagnées, nous nous sommes mis en lien avec les différents partenaires pour accélérer leurs démarches (SURSO, Maison du Pont, Bon Foyer, tutelles...).

Fonctionnement - Suite

Activité / fréquentation

Il y a eu une montée progressive lors de la première semaine de démarrage : 8 personnes accueillies lors de la soirée d'ouverture le jeudi 5 décembre puis 16 personnes durant le week-end du vendredi 6 décembre au dimanche 8 décembre, puis 23 personnes le lundi 9 décembre.

Entre 23 et 30 personnes étaient accueillies chaque soir hors période de Grand Froid. Pendant la période de Grand Froid qui a duré du 10 au 19 janvier, nous en étions en capacité maximale et accueilli **jusqu'à 36 personnes par soir**. Neuf places ont été rajoutées : des lits de camps ont été installés dans la salle polyvalente.

De belles animations

Deux goûters ont été organisés : l'un **pour la Saint-Nicolas** le vendredi 6 décembre, et l'autre le 23 décembre, **juste avant Noël**. À cette occasion, **Michel Sommer, aumônier de l'association ACCES, et son équipe de musiciens ont offert un concert très apprécié** par l'ensemble des résidents.



Quelques incidents

Il y a eu quelques incidents à l'Abri de Nuit et **des personnes ont été exclues**, certaines temporairement et d'autres de manière définitive. Nous avons observé que **certains profils étaient plus précaires par rapport à l'année passée** avec notamment des problématiques concernant l'addiction aux médicaments. Cependant, de manière générale, il n'y a pas eu de graves incidents, la majorité des personnes accueillies à l'Abri de Nuit ont eu un comportement agréable et respectueux. Ils étaient également satisfaits de l'accueil chaleureux grâce à l'aide des bénévoles et des animateurs de jours.

Organisation de la fin de période

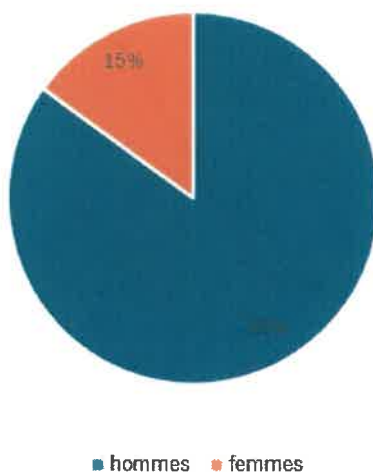
Contrairement à l'année passée, il n'y a pas eu de diminution progressive car nous disposions d'un jour supplémentaire pour le rangement, nous avons ainsi fait le choix de maintenir le maximum de places ouvertes afin d'éviter que des personnes puissent se retrouver sans solution d'hébergement. **L'Abri de Nuit a fermé ses portes au public le mardi 25 mars à 9h**, ce qui a laissé à l'équipe quatre jours de rangement pour rendre le lieu dans son état initial.

Statistiques

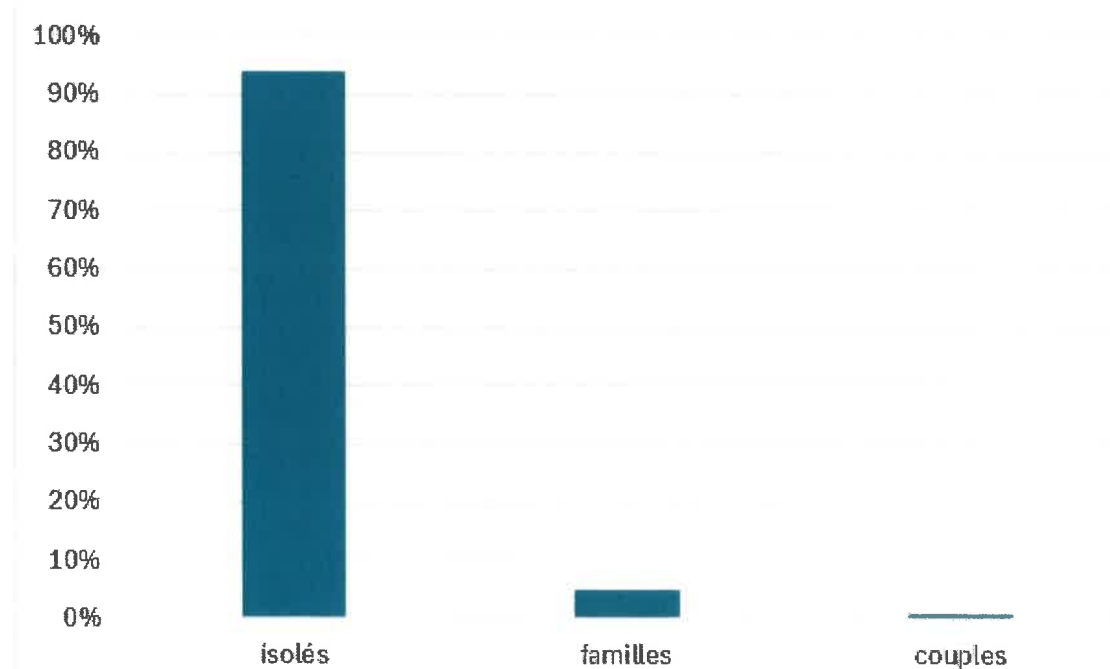
Quelques chiffres importants concernant le public accueilli à l'Abri de Nuit

Au total, on dénombre 3 143 nuitées. La moyenne de durée de séjour à l'Abri de Nuit était de 11 nuits.

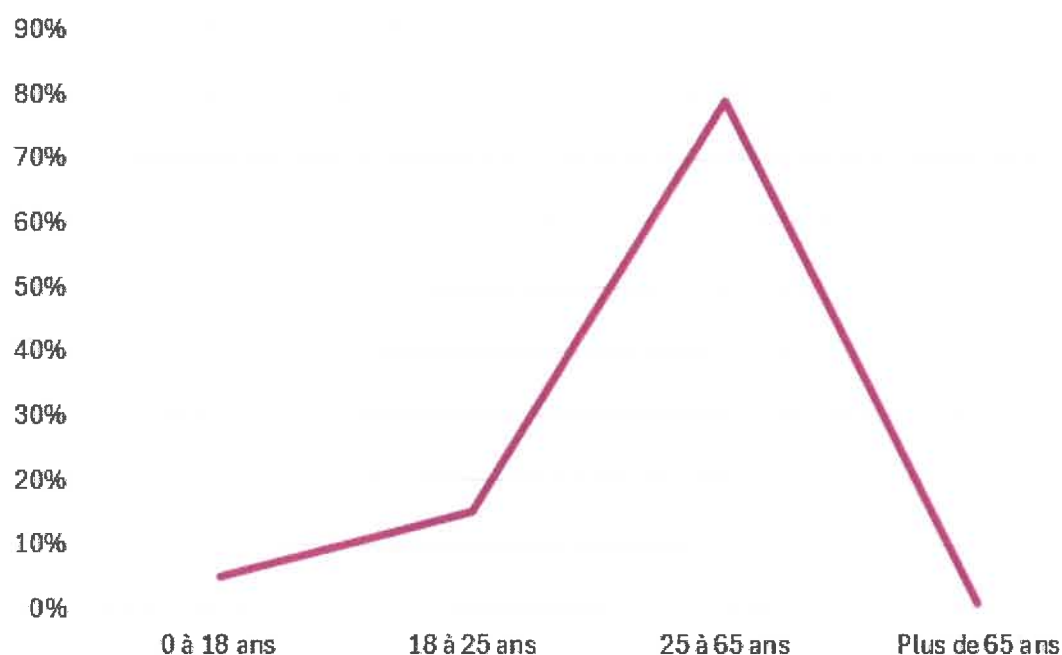
- 278 personnes ont été hébergées dont 85 % d'hommes et 15 % de femmes.



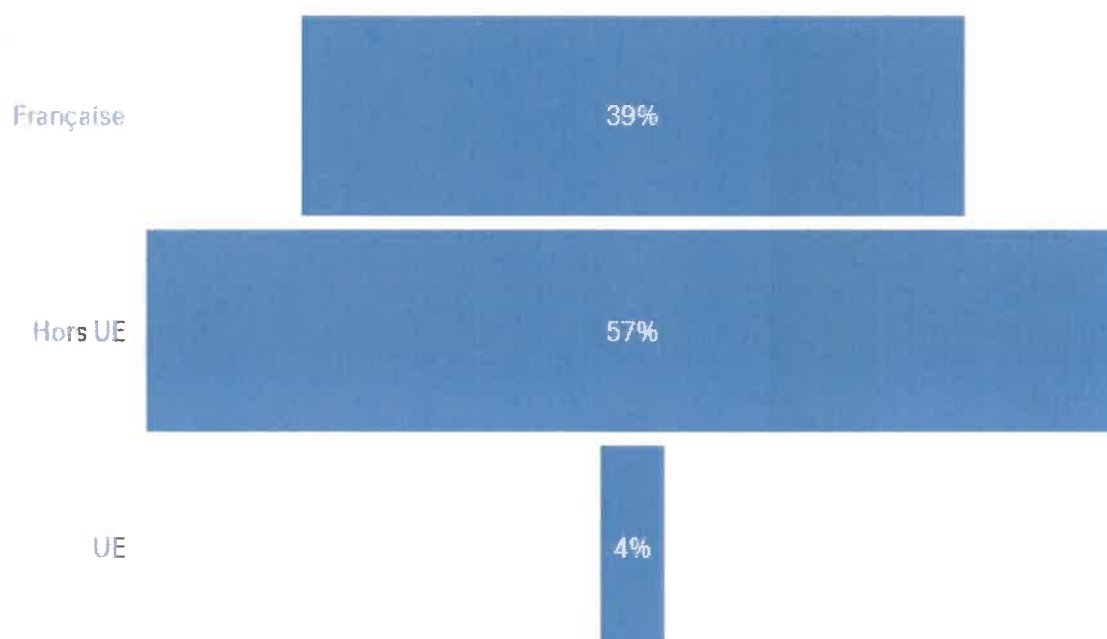
- Les ménages étaient composés de 94 % d'isolés, 5 % de familles et 1 % de couples.



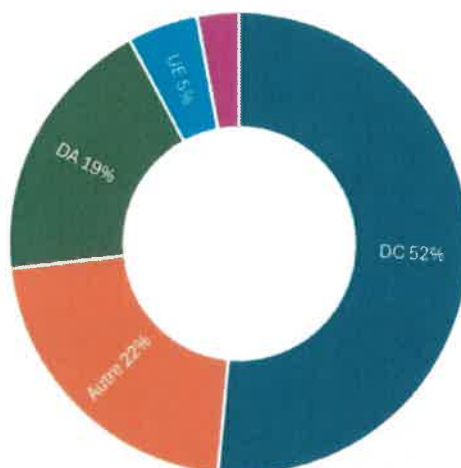
- 79 % des personnes accueillies étaient âgées entre 25 et 65 ans, 15 % avaient moins de 25 ans, 5 % étaient mineurs, 1 % avaient plus de 65 ans.



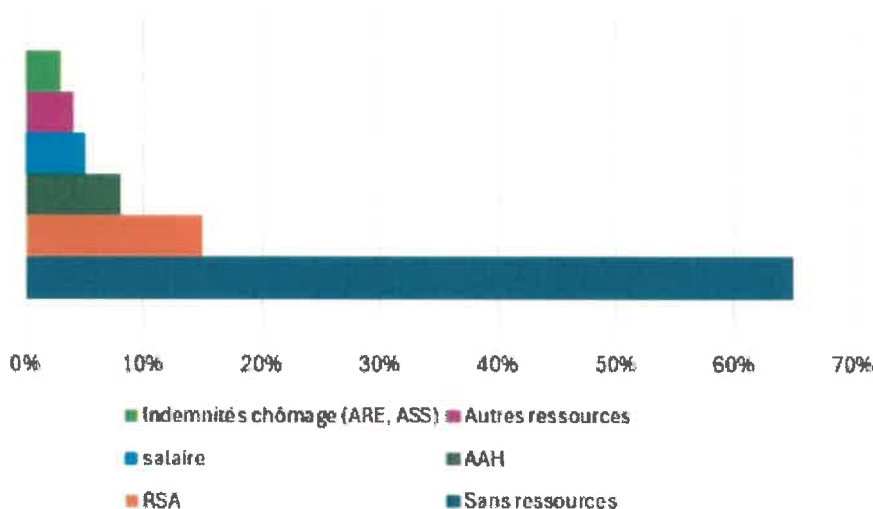
- Concernant la nationalité, 57 % des personnes étaient originaires de pays hors de l'Union européenne, 39 % étaient de nationalité française et 4 % provenaient d'un pays de l'UE.



- Concernant le statut administratif, nous avons accueilli 52 % de personnes dites de « droit commun », 22 % dont le statut est « autre », 19 % de demandeurs d'asile, 4 % de ressortissants européens et 3 % de mineurs isolés.



- 65 % des personnes accueillies étaient sans ressources, 15 % d'entre eux bénéficiaient du revenu de solidarité active (RSA), 8 % de l'allocation adulte handicapé (AAH), 5 % d'un salaire, 4 % d'autres ressources et 3 % d'indemnités chômage.



- 25 personnes hébergées semblaient présenter des problèmes de santé divers (physique, psychique, addictions...), soit 9 % du public accueilli.
- Parmi les personnes accueillies, 31 avaient déjà bénéficié d'un hébergement d'au moins une nuit lors de la période hivernale précédente, soit 11 % du total.
- 81 personnes ont pu bénéficier d'un accompagnement social global, soit 29 % des personnes accueillies, et parmi elles, 17 personnes ont pu être orientées soit vers une sortie en hébergement pérenne (CHRS, Logi-jeunes...) ou en logement (résidence sociale, résidence accueil, IML...).

Le profil type de la personne accueillie était un homme isolé âgé entre 25 et 65 ans de droit commun et sans ressources.

Dans la presse...

Social

Abri de nuit : accueil inconditionnel dans l'ancienne Mission catholique

Pour la seconde et dernière année, l'association Accès 68 a ouvert un abri de nuit hivernal au 1, rue de la Vierge à Mulhouse, dans les anciens locaux de la Mission catholique italienne, qui appartenait toujours au diocèse. Le dispositif de cet accueil inconditionnel a été amélioré par rapport à l'hiver dernier.

À une dizaine de jours d'avance par rapport à l'hiver 2023-2024, l'association Accès 68 (Association chrétienne de coordination, d'entraide et de solidarité) qui gère également le 115 (numéro d'urgence) a ouvert l'abri de nuit temporaire de Mulhouse complémentaire du dispositif d'accueil d'urgence hivernal, au 1, rue de la Vierge.

Petits aménagements

Le lieu, notamment est identifié que les personnes orientées par le 115 doivent y présenter à partir de 17 h, on leur remet un kit d'hygiène, elles peuvent prendre une douche (des sanitaires sont dans des containers).



Nicolas Nafziger (à droite) et Özkan Yılmaz, porteurs du dispositif de l'Abri de nuit, dans le dortoir qui dispose désormais de paravents pour isoler les lits. Photo Yves von Voigtla

Des modulaires installées dans la cour, se réchauffer au réfectoire, prendre un repas, échanger avec les travailleurs sociaux et autres personnes présentes, avant de retrouver leur lit pour une nuit. Le lendemain matin, elles doivent quitter les lieux à 9 h, après le petit déjeuner servi entre 9 h 15 et

8 h 45. On a un peu amélioré l'accueil par rapport à l'année dernière, indique Özkan Yılmaz, directeur du pôle inclusion logement à Accès. Dans le dortoir installé au sous-sol de l'église, on a mis en place des paravents qui séparent tous les lits, pour offrir plus d'intimité aux résidents. Ce ne sont pas

des cloisons, mais c'est quand même un peu mieux. On a aussi mis en place des casiers pour que chaque personne puisse mettre ses affaires personnelles sous clé.

Autre changement : cette année, les repas sont désormais fournis par un restaurant mulhousien qui a accepté d'adapter ses tarifs, pour améliorer la qualité de la nourriture servie. Il n'y a donc pas de barquette réchauffée au micro-ondes.

L'ambasche d'une assistante sociale



Mylène Fega, assistante sociale, a un contrat de quatre mois pour orienter les personnes hébergées. Photo VV

d'années, qui est en formation professionnelle au lycée Bugatti depuis novembre mais n'a pas de domicile. Il est isolé et ne connaît personne à Mulhouse. Une autre personne est actuellement en situation irrégulière, a fait plusieurs allers-retours avec le pays d'origine, tente de faire reconnaître ses droits. Il y avait aussi un mineur sous tutelle. La mairie pensait qu'il était logé mais il a dû quitter son domicile après un contrôle. Il a des problèmes de santé et le fait d'être à la rue l'arrange pas les choses.

Mylène Fega tente de lui trouver, avec des structures partenaires, un accueil dans une maison médicalisée.

Autre nouveauté : la présence d'une assistante sociale, en plus des animateurs sociaux chargés de l'accueil des personnes. Elle est présente le soir entre 17 h et 19 h, pour un premier contact avec les gens et chacun peut prendre un rendez-vous avec elle en journée, pour un examen de situation, une orientation. L'abri de nuit d'hiver a pas été maximum de 35 places, qu'on peut augmenter si les températures chutent, ce fut le cas l'année dernière, pendant près de trois semaines, peut accueillir encore des hôtes supplémentaires en soirée, qui

En chiffres ► 41 personnes hébergées

La saison dernière, l'Abri de nuit a été ouvert du 15 décembre 2023 au 26 mars 2024. Toutes les places y ont été occupées quasiment tous les jours et, pendant 10 jours de grand froid en janvier, la capacité d'accueil a augmenté jusqu'à 41 personnes, afin de tenter d'éviter des morts dans la rue.

2 344 : nombre de nuitées en 2023-2024.

314 : nombre de personnes différentes hébergées.

86 % : proportion des hommes, très majoritaires. Familles,

10 %, couples, 6 %, 75 % d'adultes (23 à 65 ans).

6 % : proportion de mineurs isolés, des jeunes qui sont arrivés parce que non reconnus comme mineurs par l'Aide sociale à l'enfance.

77 % : personnes accueillies sans aucune ressource (autres : 15 %, minima sociaux : 3 %, chômage : 3 %, salariés et 2 %, retraités pauvres). L'enveloppe budgétaire du dispositif s'élève à environ 190 000 €. L'Abri de nuit fonctionne avec neuf salariés (un chef de service, une assistante sociale, trois personnes de jour, trois personnes de nuit et un animateur polyvalent).



Des paravents séparant les lits, ce qui permet un peu plus d'intimité. Photo VV

peuvent être orientés par les associations qui assurent des maillages. Les conditions d'accueil restent précaires, avec l'hébergement en dortoir et les WC et douches à l'extérieur, rappelle Nicolas Nafziger, chef de service de l'abri de nuit, mais les retours des personnes accueillies ont été plutôt positifs.

Chaleur humaine

La présence d'Yves Moulins (bénévole hébergé dans la maison par le diocèse) est très appréciée. Il apporte un cadre sécurisant, le cœur à l'ouvrage d'humanité. Yves Moulins est toujours là à recevoir le confort de Denis et d'autres bénévoles qui viennent pour travailler.

apporter un supplément d'âme à la maison, proposer des animations, des ateliers sociaux, mais à la Saint-Nicolas, repas de fête, jeux...

Pour l'hiver prochain, Accès 68 devra se mettre en quête d'une nouvelle adresse : le diocèse vend les locaux de l'ancienne Mission catholique italienne à l'association Accès qui elle-même les louera à l'Ordre de Malte qui a divers projets.

© Frédéric Lacroix - Solaire

► Sur le web

Plus de photos sur l'abri de nuit sur notre site et notre appli.



Un avenir possible

Conclusion

Pendant la période hivernale, l'Abri de Nuit a permis à **278 personnes d'être hébergées**, principalement des hommes isolés. Comme l'année dernière, les conditions d'accueil restaient précaires (dortoir collectif, sanitaires extérieurs, hébergement à la nuitée...).

Toutefois, en tenant compte des retours des partenaires et des résidents, **nous avons apporté des améliorations, notamment avec l'installation de paravents individuels et de casiers**. Nous avons également permis à de nombreuses personnes, dont des sans-papiers, de **bénéficier d'un accompagnement social**. La présence d'**Yves Moulin, de Denis Schwartz, des nombreux bénévoles** des paroisses et de l'association ACCES a également été **un soutien bénéfique pour l'équipe**.

Cette expérience a été particulièrement enrichissante pour chaque membre de l'équipe. Tout au long de notre engagement, nous avons veillé à agir avec **bienveillance, empathie et respect**, en accordant une attention particulière aux besoins et à la singularité de chacun. **Nous avons cherché à créer un environnement d'accueil chaleureux, favorisant l'écoute et le soutien mutuel**.



« Tant que demeure la misère au pied de nos échelles sociales, nos sociétés ne seront pas fondées dans la paix ; nos paix demeureront la paix de certains, des paix sélectives ».

Joseph Wresinski.

Le service technique



Le diagnostic technique :

Réalisé une fois par trimestre entre la personne accueillie, le référent et le coordinateur technique, le diagnostic a pour objet de vérifier le bon fonctionnement des équipements et ainsi de prévenir l'usure prématurée et les risques d'accidents domestiques.

Un accompagnement est proposé pour apporter aux personnes accompagnées des repères techniques et des savoir-faire correspondant aux besoins de maintenance et d'amélioration de l'habitat. L'intervention est déclenchée à l'initiative du travailleur social référent à l'aide d'une fiche spécifique ou à la suite d'un diagnostic réalisé une fois par trimestre.

Il s'agit de stimuler et de valoriser la personne accueillie en l'aidant à prendre un rôle dans la gestion de son habitat, et cela aux différents stades des besoins techniques (déménagement, réfection des sols et des murs, travaux d'entretien, pose d'étagères, réparation du petit mobilier et recherche de solutions économiques liées à l'environnement...).

Pour ce faire, le coordinateur technique de l'équipe est chargé d'accompagner cette promotion.

Exemples de différentes missions

Installation de l'abri de nuit :



Des travaux lors de rénovations d'appartements :



Des montages de nombreux meubles :



La recherche des denrées à la banque alimentaire fait aussi partie des missions de l'équipe technique :



Événement

Départ en retraite de **Patricia WITTNER** - Coordinatrice technique le 31/12/2024
40 années chez ACCES !!



Remerciements

En tant que directeur du Pôle Inclusion Logement d'ACCES, je tiens à exprimer ma profonde gratitude à toute l'équipe du Pôle Inclusion Logement et plus particulièrement aux travailleurs sociaux pour leur dévouement, leur compassion et leur travail inlassable dans l'accueil et le soutien des personnes sans abri, sans logement et/ou sans ressources. Votre engagement au quotidien constitue une réelle différence dans la vie de ces personnes et contribue à construire une société plus juste, solidaire et plus humaine. Je remercie chaque collaborateur (ainsi que les retraités et les nouveaux 😊), chaque partenaire, administrateur et financeur, pour tout ce que vous faites pour eux !

Vos efforts sont précieux et inspirants !

Özkan YILMAZ

merci!

